

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
  
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:    Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# NÉLIDA

OU LES GUERRES CANADIENNES DE 1812.

---

## IV

LA MÈRE DE NÉLIDA.

(Suite).

Le missionnaire ne disait plus rien. Une sueur froide coulait de ses tempes, et des larmes silencieuses tombaient de ses yeux. Un instant, il considéra cette pauvre femme avec des regards remplis d'une indicible compassion. Il était haletant, et n'osait encore espérer ce que son esprit croyait entrevoir. Cette femme si malheureuse, mourante de douleurs et de regrets, belle encore dans l'agonie, malgré tous les chagrins qui l'avaient flétrie et consumée, n'était-elle pas la mère de Nélida ? De quelle joie ne pouvait-il pas combler la pauvre femme, s'il en était ainsi ? Cependant il comprit qu'il devait agir avec une extrême prudence, de crainte de la tuer par la révélation soudaine d'un bonheur si inattendu. Il reprit donc la parole avec hésitation et d'une voix tremblante :

— Pauvre mère, dit-il, croyez que personne au monde ne vous plaint plus que je le fais, ne compatit à vos douleurs d'un cœur plus ému, plus attendri. Combien je voudrais pouvoir trouver au fond de mon âme, des consolations égales à tout ce que vous avez souffert. Mais hélas ! je ne sens que trop ma faiblesse, mon impuissance. Dieu seul peut verser le baume dans votre sein endolori, et en cicatriser toutes les douleurs. Cet enfant, ce frère que vous pleurez,

vous les retrouverez dans les cieus, au milieu des félicités et des embrassements ineffables d'une vie meilleure.

— Ah ! puisse ce jour venir bientôt, et me réunir à tous ceux que j'ai tant aimés en ce monde !

— Mais vous m'avez parlé de deux enfants ; l'un d'eux ne vit-il pas encore, ne pouvez-vous le revoir ici-bas ?

— Ah ! si Dieu m'accordait une telle faveur, je me croirais récompensée au centuple de toutes les peines que j'ai souffertes. Mais je n'ai plus d'espérance.

— Et pourquoi donc désespérer ? Qui sait si Dieu ne vous réserve pas cette consolation suprême ?

— Oh ! mon père, ne cherchez pas à faire renaitre en moi de semblables illusions : le désenchantement est trop cruel.

— Répondez, cependant, aux questions que je vais vous faire. Votre fils n'avait-il pas la figure d'un aigle gravée sur la poitrine.

— Oh ! grand Dieu ! comment le savez-vous ?

— Ce sont ces mains mutilées par les ennemis de ma religion qui lui ont donné la sépulture.

La malheureuse femme fit un grand effort, se dressa sur sa couche, et saisissant les mains du vieillard, les porta à ses lèvres et les baigna d'un torrent de larmes. Un seul soupir sortit de sa poitrine :

— Mon pauvre enfant ! Mon père, recevez les bénédictions d'une malheureuse mère pour le service que vous avez rendu à son fils.

Et de nouveau, couvrant de baisers ces mains vénérables, elle sanglota amèrement. Puis, après un instant de silence :

— Comment donc l'avez-vous pu faire ? Oh ! parlez-moi de mon fils, cela me fera du bien.

— Celui qui vous avait enlevé vos enfants, ne voulut pas que ses parents eussent la consolation de pleurer sur lui, et, l'enlevant au milieu de la bataille où il était tombé, en combattant en héros un père qu'il ne connaissait pas, il me l'apporta en m'ordonnant de l'inhumer.

— Vous connaissez donc le misérable qui m'a ravi mes enfants ?

— Je le connais.

— Son nom ! son nom ! mon père ; que je le maudisse avant de descendre au tombeau !

— Le Christ en croix pardonnait à ses bourreaux.

— Oh ! le Christ n'était pas une mère ! eût-il pu pardonner au meurtrier de ses enfants ?

Et laissant retomber sa tête sur sa poitrine, elle s'abandonna aux

larmes et à l'amertume de la douleur qui noyait son âme sous ses flots amoncelés. Après avoir pleuré de tout son cœur, elle releva tout à coup la tête et dit :

— Puisque vous connaissez le ravisseur de mes enfants, vous savez peut-être aussi ce que l'autre est devenu ?

— Peut-être ! C'était une fille, n'est-ce pas, madame ?

— Oh ! vous le savez donc ?

— N'avait-elle point une fleur de nénuphar gravée sur le bras ?

A ces mots, la malade ouvrit de grands yeux ébahis sur le missionnaire, qu'elle contempla un instant frémissante et comme saisie d'un tremblement nerveux.

— Oh ! je vous en supplie, dit le prêtre, calmez-vous, vous allez vous tuer !

— Oh ! mon père, parlez ! parlez ! ma fille vit-elle encore ?

— Elle vit, répondit le père, mais, au nom de Dieu, n'espérez pas trop.

— Elle vit ! pourrai-je la revoir avant de mourir ?

— Peut-être !

— Où est-elle ? mon père, où est-elle ?

— Nous pourrions peut-être la faire venir jusqu'ici en quelques jours, si vous étiez assez calme pour vivre jusqu'à ce que nous ayons eu le temps de la mander et de la préparer à vous revoir.

— Oh ! je serai calme, mon père ; je vivrai, car je veux revoir mon enfant. Vous allez voir.

Et, par un immense effort de volonté, elle s'efforça de calmer les mouvements de son cœur qui battait à se rompre dans sa poitrine. Mais ses regards restaient ardents, ses membres continuaient à trembler ; la fièvre, plus brûlante que jamais, la dévorait. Cependant, après un instant d'émotion inexprimable, croisant les mains sur sa poitrine, elle reprit :

— Ils étaient encore tout petits quand ils me furent enlevés. Je les trouvais si beaux, mes deux anges adorés, dans leur léger berceau d'osier ! J'étais alors si heureuse de les aimer ! On eût dit qu'ils ne tenaient la vie que de moi, ils n'avaient rien des traits et de la couleur de leur père. C'était mon unique consolation. Mon Dieu, que j'ai été malheureuse ! lorsqu'ils me furent ravis, je les avais secrètement baptisés, mon père ; c'étaient comme deux petits chevreux que je mangeais de mes baisers. Leur père avait gravé deux noms autour de l'aigle et de la fleur de nénuphar destinés à les faire reconnaître. Les avez-vous vu ces noms, mon père ?

— Ottanis et Nélida, répondit le missionnaire.

— Ah ! ce sont eux, ce sont bien eux, reprit la malade ; mais, hélas ! mon pauvre Ottanis, ta mère ne te reverra plus !

Et elle se remit à pleurer, car les larmes paraissaient intarissables, dans ce cœur de mère percé du glaive de toutes les douleurs.

Mais comment avez-vous pu savoir que ma fille avait au bras cette fleur de nénuphar entourée de son nom ? dit tout à coup la mère anxieuse.

— C'est à moi que le ravisseur confia vos enfants pour les élever ; ils ont grandi sous mes yeux, nourris, instruits, guidés par moi.

Ce fut alors comme une explosion dans le cœur de cette mère infortunée. Elle resaisit les mains du vieillard qu'elle couvrit de nouveaux baisers, puis d'une voix pleine d'ineffable envie :

— Oh ! que vous avez dû être heureux de pouvoir vous consacrer à eux !

Le vieillard sourit de cette adorable naïveté de la mère qui croyait que tout le monde devait éprouver, à élever ses enfants, le bonheur qu'elle en eût ressenti elle-même ; mais reprenant tout à coup sa physionomie sérieuse et grave, il ajouta :

— J'ai été bien heureux, car je les aimais comme s'ils eussent été mes propres enfants. Tous deux étaient soumis, obéissants, reconnaissants et bons.

— Comment donc avez vous laissé partir mon fils, pour qu'il s'exposât aux terribles dangers qui devaient lui enlever la vie ?

— Madame, il m'abandonna pour aller à la recherche de son père et de sa mère, deux biens qui manquaient à son noble cœur, car, sans vous connaître, il adorait sa mère.

— Cher et malheureux enfant ! combien cette mère ne t'aimait-elle pas, et qu'elle eût été heureuse de te serrer sur sa poitrine, ne fût-ce qu'une minute ! mais le Ciel ne l'a pas permis.

— Il vous rendra une fille qui ne vous aime pas moins, reprit le prêtre.

— Est-elle belle ! dit la mère. Comme elle doit avoir grandi !

— Vous deviez lui ressembler, il y a vingt ans, madame, reprit le vieillard.

— Mais où est-elle donc ? Vous savez où elle est, puisque c'est votre fille adoptive ?

— Elle est ici, à Toronto même.

— Ici ! ah ! je veux la voir, à l'instant même ! reprit la mère dont le cœur battit de nouveau avec une force terrible, tandis que ses joues s'enflammaient et que ses regards étincelaient.

— Si vous me jurez d'être bien calme, je vous promets de vous l'amener, aujourd'hui même ; il faut que nous la préparions à cette entrevue, je ne veux pas la tuer par trop de bonheur. Elle vous aime tant ?

— O mon père, elle est jeune et forte ! à cet âge, on supporte tout ;

mais moi, si vous ne vous hâtez, je sens que je serai morte avant d'avoir revu mon enfant.

— Il ne faut pas mourir, il faut vivre pour elle !

— Oh ! je ne demanderais pas mieux, mais je sens que le Ciel en a ordonné autrement. Peut-être ne me reste-t-il plus que quelques heures à vivre ? Hâtez-vous, mon père, si vous ne voulez que je meure sans la revoir,

— Alors faites un effort, tâchez de vous faire à cette idée, à ce bonheur, je vais vous la chercher. Au nom de Dieu, que cette joie ne cause pas votre mort !

— Oh ! que je meure dans les bras de mon enfant, et je bénirai Dieu, au contraire ! murmura tout bas la malade en voyant le prêtre s'éloigner.

Celui-ci trouva Nélida rêveuse et pensive. S'approchant d'elle le sourire aux lèvres, il lui dit :

— Nélida, mon enfant chérie, à quoi penses-tu en ce moment ?

— Père, je songeais à la lettre du chevalier Louis, et je me disais que je serais bien heureuse, si ma mère, à moi pouvait aussi bénir notre union.

— Toujours cette idée de ta mère ! L'affection même du chevalier, n'a donc put en détourner ta pensée ?

— Au contraire, depuis que je dois l'épouser, je sens davantage encore le besoin d'une mère, pour lui dire mille choses dont je ne pourrais parler qu'à elle.

— Et si je te faisais retrouver cette mère, m'aimerais-tu bien, mon enfant ?

La jeune fille le regarda avec ses deux grands yeux si brillants, pour voir s'il ne plaisantait pas. La figure du missionnaire était grave et pâle ; une légère tristesse la voilait.

— Serait-ce possible ? s'écria-t-elle, haletante.

— Chère enfant, dit le prêtre d'une voix grave et lente, votre mère vit, mais je doute que Dieu daigne lui conserver longtemps encore la santé.

— Ah ! mon Dieu ! vous l'avez donc vue, vous ne me trompez pas ?

— Je l'ai vue, mais je tremble à la seule pensée de ce que vous aller éprouver, en la revoyant.

— Père, ne pensons pas à moi, courons embrasser ma mère.

— Mon enfant, un peu plus de calme, trop de précipitation pourrait la tuer. Votre mère est bien malade, Nélida !

— Et je ne suis point encore près d'elle pour la secourir ! Mais viens donc, viens, père ! hâtons-nous !

Et elle s'élança au bras du vieillard pour l'entraîner ; mais elle

s'aperçut alors que de grosses larmes coulaient le long de ses joues. Elle tomba dans ses bras et dit en le couvrant de baisers :

— Pourquoi donc pleures-tu ? Serais-tu triste de me voir retrouver ma mère ?

— O ma fille !

— Pour qui donc pleures-tu ainsi ?

— Nélida, mon enfant, je vous l'ai dit, votre mère est bien mal.

— Ah ! mon Dieu ! ma mère se meurt et je ne suis point encore à ses côtés ! s'écria la jeune fille.

Une pâleur mate couvrit aussitôt son visage, elle regarda de nouveau le vieillard qui ne répondait pas et s'évanouit.

En ce moment, le chevalier, qui avait entendu son cri, accourut. Le vieillard lui expliqua en quelques mots ce qui s'était passé. On s'empressa de rappeler la jeune fille au sentiment de l'existence. Dès qu'elle revint à elle, elle s'écria :

— Ma mère ! ma mère ! où est ma mère ?

— Nous allons auprès d'elle, dit le chevalier dont la voix tremblait d'une émotion extraordinaire.

— Oh ! depuis longtemps nous devrions y être, dit la jeune fille en s'appuyant à son bras.

Bientôt tous trois arrivèrent auprès du lit de la mourante. La pauvre femme avait voulu se lever pour recevoir sa fille. Elle s'était fait asseoir sur un fauteuil que lui avait prêté une dame compatissante qui secondait le zèle du père Mesnard. Quand elle vit la porte s'ouvrir, elle éprouva un tressaillement dans tous son être. Elle était plus pâle que la mort. Elle étendit les bras et vit une grande et belle jeune fille s'y précipiter.

— Ma fille ! dit-elle en la serrant sur son cœur et collant ses lèvres sur son front.

— Ma mère ! fit la jeune fille agenouillée devant elle et la serrant dans ses bras.

Et longtemps toutes deux demeurèrent embrassées sans proférer une seule parole. Ces deux âmes se fondaient dans un seul sentiment d'amour. Il y avait si longtemps qu'elles s'aimaient sans avoir pu se le dire ! Cette longue étreinte avait pour elles une félicité ineffable. Le vieux prêtre détournait la tête pour essuyer une larme. Le chevalier contemplait la jeune fille dans les bras de la mère, l'âme émue et profondément attendrie. Tout à coup, la malade éloigna lentement la belle tête de la jeune fille pour la contempler tout à son aise, pour se rassasier de la vue de son enfant qu'elle n'avait pas vue depuis tant d'années !

— Oh ! qu'elle est belle ! dit-elle, et que j'aurais voulu pouvoir l'aimer longtemps !

— Mère ! nous ne nous quitterons plus, et ma vie tout entière sera consacrée à te rendre heureuse.

— Hélas ! mon enfant, je vais mourir !

La jeune fille fut comme frappée au cœur par ce mot terrible et s'évanouit de nouveau. Le chevalier s'élança pour la recevoir dans ses bras, et la fit asseoir auprès de sa mère, tandis que le missionnaire s'efforçait de la rappeler à la vie.

— Oh ! malheureuse que je suis, disait la pauvre mère, c'est moi qui l'ai tuée !

— Madame, votre voix seule la rappelle à la vie, dit le chevalier, voyez, la voilà, qui se ranime !

Un instant après, la jeune fille se levant, pour s'élançer de nouveau aux genoux de sa mère. Alors ces deux femmes s'accablèrent des caresses les plus tendres, de toutes les marques de la plus touchante affection.

— Oh ! je ne veux pas que tu meures, vois-tu, disait Nélida en couvrant sa mère de baisers, car je mourrais aussi.

Dans un mouvement qu'elle fit, une des agrafes de son corsage s'étant défaite, découvrit légèrement son épaule. La mère, d'une main frémissante, acheva de mettre le bras à nu et vit la fleur de nénuphar entourée de son nom. Couvrant de baisers cette marque qui l'assurait complètement de la possession de son enfant, elle disait :

— Ah ! tu es bien ma fille, ma Nélida chérie !

Mais la jeune fille rougissante, ramenant sa robe sur son épaule, lui dit :

— Mère, pensez donc qu'il est là.

— Qui ?

— Mais lui ! mon fiancé !

Pour la première fois, la mère tout absorbée dans sa tendresse pour sa fille, fit attention au chevalier. Cette belle et noble figure, tout inondée de larmes, cet habit militaire qu'il portait si bien, tout dans sa personne parut faire sur la malade une impression extraordinaire.

— Grand Dieu ! qui êtes-vous ? s'écria-t-elle, en vous voyant, j'ai cru retrouver mon frère ; mais il n'est plus ; il y a vingt ans, il vous ressemblait.

— Et moi, dit le chevalier, en vous revoyant, j'ai cru apercevoir ma mère, mais vieillie de vingt ans.

— Votre mère !

— Mais oui, ma mère, Anne Plessis, sœur de Mgr. Plessis, évêque de Québec.

— Il y a un évêque à Québec ?

— Mais oui, le frère de ma mère.

— Il s'appelle Joseph-Octave.

— Comment le savez vous ?

— C'est mon frère.

— Ah ! Dieu ! vous seriez ma tante.

Et le chevalier tomba, à son tour, aux pieds de celle qu'il était venu chercher au péril de tant de dangers, en lui racontant ce qui l'avait déterminé à se rendre en Amérique.

La malade tira de son sein un médaillon qu'elle remit au chevalier, en lui disant :

— Voilà le portrait de ma sœur et le mien.

— C'est bien cela, dit le jeune homme en l'embrassant avec amour.

La pauvre mère serra dans ses bras les deux jeunes gens, qui lui racontèrent comment ils s'étaient connus et aimés dès leur première entrevue.

Cependant la malade, se sentant de plus en plus affaiblir, demanda et reçut les secours de la religion au milieu de ses deux enfants qui sanglottaient. Quand les cérémonies saintes furent terminées, elles les fit de nouveau agenouiller auprès d'elle et leur dit :

— Enfants, ne pleurez pas, je suis trop heureuse de pouvoir mourir comme je meurs. Si ma vie a été dure, ma fin aura été douce et remplie de consolations. Donnez-moi vos mains, chers enfants, afin que je meure en les serrant, en les sentant près de moi ! Je vais vous attendre tous deux dans une vie meilleure. Vous prierez pour moi quand je ne serai plus. Laisse-moi t'embrasser encore, ma Nélida chérie, ajouta-t-elle en lui passant le bras autour de la tête et l'appuyant sur son sein. Ne pleure pas ma fille, tu trouveras dans ma sœur une autre mère, dans ton cousin, un mari qui sera pour toi plein de bontés et d'indulgence. Dieu te réserve peut-être une vie heureuse et douce, en dédommagement de tout ce que j'ai souffert. Surtout aimez-vous bien, mes enfants ; il n'y a pas de malheur qui tienne devant une affection pure et sincère. Je vais vous bénir, vous et vos enfants, et prier Dieu d'exaucer les vœux ardents que je fais pour vous. Soyez bon pour tous, patients et généreux dans votre famille ; partagez entre vous le fardeau de la vie, et vous verrez comme il est facile d'en alléger le poids. Pensez quelquefois à moi, non pour me pleurer, mais pour vous rappeler combien votre mère vous aimait et pour vous porter à tout ce qui est bon, beau et grand. Votre père n'a pas été l'homme de mon choix, comme sera pour vous votre époux. Ne cherchez pas à le connaître, retournez en Europe le plus tôt que vous le pourrez, ne cessez de prier pour lui. Adieu, mes enfants, nous nous retrouverons au-delà

du tombeau, dans le sein du Seigneur. Embrassez-moi tous deux une dernière fois. Je vous aime.

Et en disant ces mots, elle laissa son visage s'affaïsser doucement sur le front de ses enfants, leur donna un dernier baiser, poussa un soupir, et sa tête tomba sur leur épaule pour ne plus se relever. Elle n'était plus.

Le missionnaire fit donner à la mère de Nélida une sépulture digne de la sœur de l'évêque, et envoya au prélat la funeste nouvelle de cette découverte et de cette mort.

Il courut ensuite, au cœur même de l'hiver, visiter sa chrétienté des bords du lac Supérieur. Hélas ! pendant son absence, elle avait été dispersée : toutes les cabanes étaient détruites et ceux qui avaient survécu au massacre fait par les sauvages du midi, s'étaient retirés fort avant dans les terres, sans avoir laissé de trace de leur émigration. Le vieux prêtre revint triste et désolé à Toronto, résolu, pendant cette guerre, à se dévouer aux blessés et aux mourants qui devaient succomber dans la lutte.

## V

## LES REVERS.

Au printemps de 1813, dès que les chaudes effluves du soleil renaissant eurent fait fondre les glaces qui recouvraient le lac Ontario, les Américains des Etats-Unis sortirent de Sackett's Harbour avec une force navale considérable, et cinglèrent vers le Haut-Canada. Arrivés en face de Toronto le 27 Avril, ils résolurent de s'emparer de ce chef lieu de province, dont le port ne renfermait qu'un petit nombre de bâtiments légers, incapables de leur résister. Le capitaine Robert ordonna de les abandonner, et se retira avec ses matelots dans l'intérieur de la ville qu'il était résolu de défendre jusqu'à la mort. Mais le général Sheaffe, qui y commandait, n'était pas un de ces hommes qui aiment mieux s'ensevelir sous des ruines que de se retirer honteusement en face d'un ennemi. Il réunit un conseil de guerre où les délibérations furent des plus violentes, car, au mépris des avis de ses officiers, il voulait qu'on se retirât immédiatement sur Kingston, en abandonnant la ville à l'ennemi. Ses adversaires prétendaient qu'on devait se défendre jusqu'à la dernière heure, en tuant aux Américains le plus de monde possible. C'est au milieu de ces orages qu'un parlementaire américain, se présentant tout à coup, ordonna au général de rendre la ville im-

médiatement, s'il ne voulait la voir réduite en cendres après l'avoir vue livrée au pillage, au viol et au massacre. Un cri d'horreur souleva toutes les poitrines. Sheaffe lui demanda combien la flotte portait de guerriers, et, trompé par une assertion exagérée, il pâlit lâchement et pencha pour la reddition de la place. Le capitaine Robert, se levant alors, déclara qu'il était prêt à se faire tuer avec les hommes de bonne volonté, plutôt que de se rendre, sans même avoir brûlé une amorce. Le général résolut doux, pour ne pas compromettre sa réputation, de faire une sorte de résistance et de ne paraître céder qu'à la nécessité.

Les Américains débarquèrent aussitôt et s'approchèrent de la ville. Les habitants, qui craignaient le plus les Américains, s'enfuirent par la porte du Nord ; mais le général ennemi fit aussitôt sonner les clairons et occuper toutes les avenues, pour arrêter les fuyards et les forcer à rentrer dans la ville assiégée. Immédiatement après, une colonne s'avança jusqu'à la porte du Sud au bruit des tambours, et déclara qu'on n'accordait plus qu'un moment de répit avant d'engager la lutte.

Le capitaine Robert fit braquer le canon sur la colonne et ordonna une décharge meurtrière. Ce fut le signal de la bataille. Les Américains sonnèrent l'assaut et atteignirent la porte, qui fut à l'instant entourée de matières inflammables et dévorée par les flammes. Comme le feu n'allait pas assez vite, on acheva de l'enfoncer avec un mât de vaisseau. Partout on commençait à escalader les fortifications, et, pour en finir plus vite, on eut recours à la mine et l'on fit sauter la porte. Quelques hommes seulement la défendaient avec le capitaine, qui plein de rage et de désespoir, luttait presque seul contre toute une armée et ne reculait que pas à pas. Le chevalier combattait à ses côtés. Quand il vit que tout était perdu, il supplia le capitaine de ne point disputer inutilement à l'ennemi une victoire impossible et de rejoindre les troupes du général, en se réservant pour une meilleure occasion. N'éprouvant plus de résistance, les Américains laissèrent l'armée se retirer et se bornèrent à incendier les édifices publics et à s'emparer des deniers du gouvernement.

Sheaffe se replia sur Kingston avec ceux des habitants de Toronto qui redoutaient le plus les violences de l'ennemi. Mais celui-ci, au lieu de s'amuser à Toronto, y laissa quelques troupes pour la garder, et remettant aussitôt à la voile, se retira sur Niagara forçant les Canadiens à battre en retraite le long du lac vers la baie de Burlington. Toute la ligne du Niagara fut ainsi abandonnée aux Etats-Unis. Un tel désastre fut loin d'être vengé par

les succès du général Proctor, qui, par une action d'éclat, parvint à capturer un nombreux parti d'Américains sur les eaux rapides du Miami.

Le général Vincent finit cependant par arrêter le succès des armées de l'Union en se cantonnant sur les hauteurs voisines de Burlington. C'est là que vint le rejoindre le colonel Hervey, avec un renfort détaché de l'armée de Sheaffe. Ces braves, qui comptaient dans leurs rangs le capitaine Robert et le chevalier Louis, désiraient laver par une action d'éclat la honte de la retraite dont leur général les avait couverts.

On tint aussitôt un conseil de guerre. Le colonel, qui était un homme intrépide, ami des coups d'audace, proposa de marcher droit à l'ennemi. Le capitaine, qui avait puisé chez les sauvages quelque chose de leur astuce, préférait recourir à la ruse. " Rien de plus facile, disait-il, que de s'avancer pendant une nuit profondément obscure, jusqu'à une portée de boulet du camp des ennemis et de les foudroyer au moment où ils s'y attendraient le moins. Pendant que l'artillerie les écraserait d'un côté, l'armée, s'avancant dans le sens opposé, achèverait de les remplir de consternation et de terreur. Profitant de l'effroi général, nous foudrions alors sur ces hommes fous de désespoir, nous les exterminerions et tout ce qui échapperait aux mains de nos soldats, serait fait prisonnier." Le colonel Hervey se range aussitôt à cet avis. Le général Vincent lui permet de tenter ce hardi coup de main, et le capitaine se dispose à faire toutes les choses nécessaires pour assurer sa réussite.

Des éclaireurs envoyés vers le camp des Américains, rapportèrent les renseignements les plus favorables. Les ennemis, gonflés de leurs succès, se livraient à de grandes réjouissances et paraissaient plongés dans la plus parfaite sécurité. Il fallait donc saisir l'occasion aux cheveux, et renouveler l'audacieux exploit par lequel le général Brock avait commencé les hostilités. Les officiers et les soldats, brûlant de venger leurs défaites antérieures, ne demandaient qu'à marcher. On résolut de ne pas les faire languir et de profiter de leur enthousiasme pour assurer la victoire.

Le capitaine Robert fut chargé du commandement des quelques artilleurs qui se trouvaient au camp, car il connaissait également la guerre de terre et de mer. Il fit entourer les roues des canons, de verdure et de cordes destinées à amortir le bruit qu'elles pourraient faire en roulant sur les cailloux. Des hommes, au lieu de chevaux, devaient les traîner à force de bras jusqu'au lieu d'où elles devaient foudroyer l'ennemi. On part en silence, par une

nuit ténébreuse, et l'on fait un grand détour pour tourner le camp sans avoir été ni vu, ni entendu. Bientôt on arrive à portée du camp dont on entend des rumeurs lointaines et bruyantes. Les pièces sont disposés sur un circuit de collines, qui entoure le camp américain comme un vaste demi-cercle. Elles sont placées de distance en distance, à la faveur de l'obscurité, de manière à cerner la moitié du camp. Pendant ce temps, le colonel s'approchait dans le sens opposé avec sa petite troupe. Laissant la cavalerie à un quart de lieue, afin de ne pas donner l'alarme par le hennissement des chevaux, il s'avança lentement, avec l'infanterie, jusqu'à deux portées de fusil des Américains.

Ceux-ci ne se doutant pas du péril qui les menaçait, se livraient à la joie. On avait allumé des feux dans les diverses parties du camp, qui reposait dans la plus parfaite sécurité. Les soldats de l'Union riaient, buvaient, mangeaient, jouaient autour de ces feux. Les troupes des sauvages poussaient des cris aigus et se livraient à des danses qui ressemblaient à des bondissements de jaguars. Par-ci, par-là, criaient des groupes isolés. Les vieillards réunis sous de grands arbres devisaient entre eux sans se douter du péril qui les menaçait.

Soudain un éclair effrayant entoure la moitié du camp, illuminant le vaste demi-cercle formé par la colline, comme si celle-ci se fût transformée en un volcan. Une effroyable détonation suivit l'éclair et une grêle de mitraille inonda le camp, tuant, blessant, détruisant, renversant tout. Un atroce cri de douleur suivit cette décharge et s'éleva dans la nuit, anxieux et déchirant.

Une affreuse consternation s'empare de tous les cœurs; on s'élançait, on court, on bondit en tous sens sans savoir ni ce qu'on fait, ni ce qu'on veut. Un pêle-mêle horrible en résulte. Une seconde décharge tombe au milieu de ce chaos et couche sur le sol une multitude de ces malheureux qui ne devaient plus se relever. Le désordre ne fait que redoubler. Les décharges succèdent aux décharges. Partout on court, on se heurte, on crie, on se presse, c'est un délire, une frénésie de terreur inouïe. Alors, dans la nuit, retentit de tous les points de la colline une clameur immense, terrible, formidable. Une autre clameur non moins terrifiante lui répondit de l'autre extrémité du camp, et dans le lointain s'élevèrent les bruits des pas de chevaux et des hennissements. Le camp était entouré, tout était perdu.

— Croisez la baïonnette! cria le capitaine Robert d'une voix tonnante qui domina les mille cris du camp américain.

Un bruit d'armes se fit entendre, sec et mat.

— Enfants en avant! chargez à fond!

Et semblables à des spectres, ses terribles compagnons descendirent la montagne au pas de course, se précipitant sur les Américains, comme un ouragan déchaîné. Le colonel Hervey faisait, en ce moment, faire le même mouvement à ses troupes dans la direction opposée. On tomba sur l'ennemi, hébété, terrifié, vaincu sans combat, dans tous les sens à la fois, et, à la clarté des feux allumés pour la joie, on fit une horrible boucherie de tous les misérables qui se trouvèrent à la portée d'une baïonnette canadienne. Un *save qui peut* général retentit dans le camp de l'Union, qui, bientôt, n'offrit plus que l'aspect d'une immense débandade. Les sauvages bondissaient comme des spectres fantastiques à la lumière des feux qui éclairaient d'étranges reflets leur poitrine nue et ruisselante du sang des blessures qu'ils avaient reçues. Le camp et deux généraux, avec une quantité de prisonniers, restèrent au pouvoir du colonel Hervey. La cavalerie fut chargée de poursuivre ceux qui étaient parvenus à s'échapper et ne les abandonna que quand ils eurent regagné le fort George, où ils se mirent à l'abri. Par cet éclatant succès, toute la frontière du Niagara rentra au pouvoir des Canadiens.

Sir Georges Prévost, gouverneur général du Canada, se trouvait en ce moment avec le gros de l'armée dans le Haut-Canada. A la nouvelle de ce brillant fait d'armes, il envoya des félicitations au colonel Hervey, et résolut de profiter d'un tel succès pour s'emparer de Sackett's Harbour, l'entrepôt général de la flotte américaine. Il fit donc bloquer ce poste avec tous les vaisseaux anglais qui se trouvaient sur le lac Erié ; mais le commodore américain Perry, qui le défendait, après avoir résisté longtemps à toutes les attaques, prenant tout à coup l'offensive, sortit du port avec la flotte de l'Union, et entourant à l'improviste la flotte ennemie, lui livra un combat terrible dont elle ne devait pas se relever pendant le reste de cette guerre.

La flotte canadienne toute entière fut capturée dans ce jour de mémorable détresse et, par ce grand coup, coupa complètement les vivres à Proctor, qui ne réussit qu'avec des difficultés inouïes à se créer de nouvelles communications à travers l'épaisseur des forêts. Le feu et la hache à la main, il fait tomber des arbres aussi vieux que le monde, incendie des régions entières et, à travers des périls innombrables, parvient à concentrer sa petite armée sur les bords pittoresques de la Tranche, à trois journées seulement de la ville de Détroit, et presque sur les lieux où, le général américain Hull avait subi une si terrible défaite, un an auparavant. Maintenant, c'était au tour de l'Union à venger sa

honte et à triompher dans les parages où elle avait été deux fois vaincue, pour ainsi dire, de la même manière.

Pendant Proctor avait un avantage sur le général Hull, celui de compter dans les Iroquois qui habitaient la contrée des alliés fidèles et dévoués ; mais toute son armée se montait à peine à un corps de mille hommes et à douze cents sauvages. C'est dans ces conditions inférieures et défavorables que l'armée américaine, composée de plus de trois mille hommes, vint lui présenter la bataille. Les régiments américains, armés de carabines dont ils se servent avec une si merveilleuse habileté, remportèrent ce jour-là toute la gloire de cette action. Placés vis-à-vis du bataillon composé des troupes anglaises, ils le chargèrent avec une telle furie qu'ils le rompirent sur toute la ligne, pénétrèrent dans les rangs et se mirent à égorger ces troupes ennemies avec une fureur implacable. Pendant ce temps, le reste de l'armée attaquait les Iroquois. Alléwémi les commandait et par sa bravoure, son audace, sa vaillance, leur communiquait un courage surhumain. Vingt fois les Américains les chargèrent, et vingt fois ils furent forcés de reculer, sans pouvoir les entamer.

D'un autre côté, le sang coulait à flots, les coups de feu retentissaient avec une rapidité foudroyante, les rifles embrasés fumaient, les baïonnettes fonctionnaient avec fureur, et les cadavres sur les cadavres s'entassaient. La mêlée tourbillonnait comme l'ouragan déchaîné qui renverse sur son passage les demeures des hommes, déracine les forêts et bouleverse les mers jusqu'au fond de leurs abîmes.

L'arrivée soudaine des Hurons du Sud et des Ottawais sur le lieu du carnage put seule changer la face du combat. Oskoui était à leur tête. Farouche comme un démon, terrible comme Areskouï, le dieu des batailles. Tout dégoutant de sang, il semblait s'enivrer de la volupté du meurtre, de l'odeur de la poudre, de la vue des cadavres. Il brandissait sa terrible hache d'armes avec une force qui tenait du prodige. Jamais elle ne s'abaissait sans qu'un ennemi tombât ! Il s'ouvrit un sanglant passage, là où le gros de la mêlée était plus ardent, à travers des colonnes entières. Sa chevelure dénouée s'agitait sur sa tête comme des poils de chacal. Ses yeux sanglants semblaient rouler des flammes. De sa poitrine sortaient des espèces de rugissements. Bientôt les Iroquois se débandèrent comme fait un troupeau de moutons à l'aspect du loup dévorant. Mais il n'en est que plus acharné au carnage. Il bondit au milieu de ces guerriers épars, tuant, écrasant, scalplant, se baignant dans le sang. Ce n'est plus un homme, c'est un géant ; ce n'est plus un géant, c'est un démon. Devant

lui tout tremble, tout fuit, tout tombe. Son bras vole comme l'éclair, frappe comme la foudre.

Un instant Alléwémi s'était efforcé de rallier ses troupes ; mais apercevant l'auteur de ce désordre, il rougit de lui devoir sa première défaite et marche droit à lui. A sa vue, Oskouï pousse un cri formidable qui retentit au-dessus des bataillons comme un bruit de tonnerre. Il avait sous ses yeux, son plus mortel ennemi, l'homme qui lui avait ravi ses enfants, l'infâme qui lui avait fait tuer son fils. Sa poitrine se gonfle de colère comme pour éclater. Ses lèvres s'agitent frémissantes et se couvrent d'une sorte d'écume blanchâtre. Il grince des dents comme le jaguar en face d'un serpent, puis, d'un seul bond, terrible, formidable, effrayant, il tombe devant son ennemi en poussant un nouveau rugissement de rage. Egalement redoutables tous deux, tous deux n'ont plus d'autres armes que leurs sanglants tomahawks. Les jambes en arrêt, la poitrine en avant, le bras levé, un instant ils se mesurent des yeux avec une horrible contraction de haine. Jamais avant eux, jamais depuis, deux hommes condamnés à la mort, ne se lancèrent deux plus terribles regards.

— Ta femme est morte, le sais-tu ? dit Alléwémi avec un sourire d'atroce ironie.

— Où ?

— C'est moi qui l'avais faite prisonnière. La misère l'a dévorée à Toronto, je me vengeais comme quand je t'ai fait tuer ton fils.

— Puisse le grand esprit te plonger dans le lac de feu pour y souffrir éternellement, comme ce tomahawk va te plonger dans la mort.

Et il en frappa un coup terrible ; mais sa hache rencontra la hache d'Alléwémi et toutes deux firent entendre un son formidable. Alors commença un de ces combats qu'aucune plume ne saurait décrire, que nul pinceau ne saurait peindre. Leurs bras se tordent comme des serpents, leurs haches se heurtent comme la foudre heurtant la foudre. Ils bondissent l'un autour de l'autre avec l'agilité des lions acharnés à s'entre déchirer. Ils cherchent à se surprendre, se courbent, se redressent, offrent leur flanc à droite, frappent à gauche en évitant le coup mortel. Leurs yeux roulent dans leurs orbites sanglants comme des charbons de feu.

De leurs poitrines essoufflées sort une haleine courte, saccadée, grondante. La sueur coule de leur front et de tous leurs membres, pour se mêler, comme un poison à leurs blessures. C'est un spectacle merveilleux et terrible tout ensemble. Les deux armées de sauvages demeurent immobiles à contempler cette lutte qui doit décider du sort de la bataille. Tout à coup, dans un suprême

effort, leurs haches se rencontrent avec une telle violence qu'elles se brisent et volent au loin, ne laissant dans leurs mains qu'un tronçon informe. Ils s'élancent l'un sur l'autre, se saisissent corps à corps, se pressent poitrine contre poitrine, pieds contre pieds, bouche contre bouche. Leurs bras entrelacés enveloppent leurs corps robustes comme des tenailles d'airain. Ils poussent tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, se penchent, se redressent, tentent de s'enlever mutuellement de terre, se donnent des crocs-en-jambes d'une violence inouïe. Sous eux, le sol tremble, le sang piétiné change la verdure en boue, la terre gémit. Mais rien ne peut les dompter, et le combat aurait, sans doute, duré longtemps encore, si, dans leurs mouvements convulsifs, ils n'eussent tous deux rencontré un cadavre. Trébuchant sur les membres du mort, ils roulèrent dans un flot de sang, Oskouï sous Alléwémi. Celui-ci s'étant dégagé, tint un instant son ennemi sous son genou, puis riant d'un rire horrible, il lui dit :

— Il ne te reste plus que ta fille, sais-tu ce que j'en ferai ?

— Ah ! ma fille, ma fille, ma Nélida vit donc encore ?

— Elle vit, mais mieux vaudrait qu'elle fût morte.

— Oh ! tue-moi, mais épargne mon enfant !

— Je te tuerai, mais après !...

— Après ?

— Je l'enlèverai, puis je l'abreuverai des plus horribles traitements, en la forçant à me servir, comme la dernière des misérables.

— Oh ! démon !

— Sais-tu qu'elle est chrétienne ?

— Tue-moi ! tue-moi !

— Tiens donc ! répondit Alléwémi en assénant sur sa tête un horrible coup de sa hache d'armes qui lui brisa le crâne.

Alléwémi se releva souriant ; Oskouï fit encore quelques convulsions, puis expira ; mais sa mort inspira une sorte de rage à son armée. Cette horrible fin poussa les Hurons et les Ottawais, comme un ouragan, sur les Iroquois. Ceux-ci furent presque tous massacrés ou faits prisonniers ; mais Alléwémi s'ouvrit un passage à travers ses ennemis et disparut.

Proctor, défait dans cette rencontre, battit en retraite, avec quelques fuyards, jusqu'à Ancoster, tandis que les Américains emmenaient leurs prisonniers à Détroit. Redevenus maîtres de toutes les eaux, les Américains réunirent leurs forces à l'extrémité du lac Ontario et du lac Champlain, sous les ordres des généraux Wilkinson et Hampton, dans l'intention d'attaquer simultanément

Montréal avant de donner le temps aux troupes renfermées dans le Haut-Canada de descendre au secours de cette ville.

La réussite de ce plan leur assurait la possession de toute cette province depuis Montréal jusqu'à Détroit, et forçait l'armée anglaise toute entière, à mettre bas les armes, ou à se frayer un chemin au travers des forêts jusqu'à Québec. Rien ne pouvait empêcher Wilkinson de trouver des bateaux et des pilotes pour passer son armée sur l'île de Montréal, trois ou quatre jours après avoir quitté le lac Ontario, et Hampton n'était qu'à deux journées de marche du Saint-Laurent.

Dans cette extrémité, sir Georges Prévost fit un second appel à la loyauté du peuple canadien. Monseigneur Plessis comprit que du succès de l'Angleterre dépendait, pour le moment, la future nationalité du Canada appelé à former dans l'avenir une des premières puissances de l'Amérique, mais qui serait toujours sacrifié aux intérêts des Etats-Unis, si ceux-ci parvenaient à consommer son annexion.

Il appuya donc l'appel du gouverneur général par un mandement énergique, et ordonna partout des prières pour le succès des armes britanniques, et pour qu'une heureuse paix vint bientôt couronner leur victoire. Jamais, peut-être, depuis la domination anglaise, les paroles de l'évêque de Québec n'avaient eu autant de retentissement. Toutes les populations du Canada semblèrent pressentir, comme leur évêque, que la nationalité de cet immense pays allait dépendre de leur attitude dans cette guerre.

Avant tout, il fallait conserver ce pays à l'Angleterre qui pouvait le protéger, le soutenir, le développer maintenant qu'il était encore faible, car plus tard, lorsque des millions d'hommes peupleraient ces immenses régions, il serait plus facile de secouer le joug d'une puissance éloignée, si celle-ci devenait oppressive, que celui des Etats-Unis qui, par les forces réunies vers leur frontière, auraient toujours mille moyens de l'écraser. Aussi les milices des campagnes se levèrent-elles comme un seul homme, accourant se ranger sous la bannière de Saint-Georges avec un empressement qu'on n'avait jamais vu auparavant. La citadelle de Québec avait été fortifiée avec le plus grand soin ; mais il fallait la dégarnir de ses troupes pour les porter vers Montréal et exposer ainsi la capitale à se voir capturer par un coup de main. Le dévouement de l'évêque prévint un tel malheur. Faisant un appel à tous les élèves de son séminaire en état de porter les armes, il leur demanda, au nom de la patrie menacée, de se faire les défenseurs de la capitale du Canada. Tous ces jeunes gens s'armèrent avec un enthousiasme extraordinaire et les remparts se virent, comme par enchantement,

garnis d'une milice nouvelle, intelligente et dévouée, prête à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang plutôt que de faillir à son devoir.

Le gouverneur, qui s'était retiré au château Saint-Louis, vit ces jeunes gens monter la garde à sa porte et veiller nuit et jour à sa sûreté. Il en fût tellement touché, qu'il vint lui-même leur témoigner combien il était pénétré d'admiration pour leur belle conduite et quel espoir il fondait sur leur vaillance en cas d'attaque.

Mais ce fut surtout à Monseigneur Plessis qu'il se plut à rapporter toute la gloire des mesures qui allaient sauver le Canada. Il se hâta d'écrire au prince régnant d'Angleterre, depuis George IV, tout ce que venait de faire l'évêque résidant de Québec, et ce prince s'empressa de lui en témoigner sa gratitude, en lui accordant une place au conseil législatif de la province. Ce fut comme la reconnaissance officielle de son titre d'évêque catholique de Québec, qu'on lui avait encore refusée l'année précédente. Une pension, qui l'aidait à soutenir son rang, et l'autorisation d'ériger dans son diocèse toutes les paroisses nouvelles qu'il désirait établir, achèverent de lui prouver la haute estime de l'Angleterre. Cependant, celle-ci ne sut pas se montrer véritablement reconnaissante et généreuse dans de semblables circonstances, ni récompenser de tels services, avec toute la magnanimité voulue.

L'influence du prélat, en effet, était alors la seule puissance réelle qui fût capable de contenir les peuples canadiens dans le devoir et on n'aurait rien pu lui refuser, si, moins modeste, il avait voulu exiger les plus grandes choses.

Le capitaine Robert et le chevalier avaient reçu l'ordre de se replier sur Montréal. Le fleuve étant occupé par les troupes américaines, on ne pouvait songer à faire le trajet par eau, et l'on prit par les forêts. Nélida les accompagnait. Elle se sentait heureuse et rayonnante de se retrouver au milieu de tous ceux qui l'aimaient, sous la garde de ses amis et du vieux prêtre qui la chérissait comme si elle eût été sa fille. Ce n'était pas sans un vif sentiment d'admiration que le chevalier traversait ces immenses forêts du Nouveau Monde, toutes couvertes de fleurs et de lianes, pleines d'oiseaux et d'animaux de toute espèce.

Tandis que Nélida s'appuyait sur son bras il lui faisait partager le ravissement que lui causaient tous les objets dont il était entouré. Ici l'aigle s'élançait du sommet des rochers d'un vol hardi et rapide, comme la flèche qui part et va frapper le but. Là, le ravissant colibri aux chatoyantes couleurs, au bec qui plonge

dans les fleurs pour y boire la rosée, voltigeait dans les tulipiers ou papillonnait au milieu des noyers noirs et des cèdres blancs ou rouges.

Parfois on apercevait des bisons, isolés du troupeau par les chasseurs qui leur faisaient une guerre acharnée, des bœufs musqués se vautraient dans les herbes qui leur montaient jusqu'au dos, des caribous ou rennes sauvages qui se désaltéraient aux bords des cours d'eau, et différentes espèces d'élans à têtes couronnées de bois comme le cerf. Parmi ces derniers, ils admirèrent surtout l'orignal, qui atteint la grandeur du cheval, et que les sauvages regardent comme un animal de bonne augure. Sa chair est légère, nourrissante et d'un goût excellent ; sa peau forte, douce et moelleuse ; aussi les chasseurs les poursuivent-ils à outrance.

Mais il a encore un autre ennemi bien plus implacable, le carcajou, espèce de chat sauvage, qui s'en approche en traître, lui saute sur le dos à l'improviste, s'attache à son cou, l'entoure de sa longue queue pour faire jaillir les veines et lui coupant la jugulaire le laisse saigner jusqu'au moment où il tombe mort d'épuisement. L'orignal n'a qu'un moyen de se garantir de ce terrible adversaire, c'est de se jeter à l'eau que son ennemi ne peut souffrir. Ils remarquèrent aussi un grand nombre de porcs-épics dont la chair est estimée, et une foule de ces lièvres qui changent de couleur et qui deviennent blancs en hiver.

Le soir, on fit halte au milieu d'une vaste clairière, où l'on bâtit des huttes et on alluma des bûchers de nuit à la manière indienne. De ce point on apercevait les feux de quelques sauvages qui étaient campés un peu plus bas sur le ruisseau qui traversait l'éclaircie. Ayant aperçu la troupe du capitaine, ils vinrent à lui et lui demandèrent la permission de passer la nuit avec les siens, redoutant une surprise des Américains.

Elle leur fut accordée sur-le-champ et ces sauvages, qui étaient Iroquois, s'empressèrent de les aider, coupant des branches, plantant des jalons, arrachant des écorces pour couvrir ce palais rustique. En retour de ces bons services, le capitaine Robert leur fit distribuer un baril d'eau-de-vie qui ne contribua pas peu à les mettre en belle humeur. Ils allumèrent un feu d'une étendue extraordinaire et s'assirent tout autour, les jambes croisées à la manière des tailleurs, faisant rôtir leurs quenouilles de maïs, nettoyant leurs jambons d'ours et se préparant à commencer un festin royal. Pendant le repas, les femmes tenaient leurs petits enfants suspendus à leurs mamelles. Bientôt ils s'endormirent à la douce chaleur du feu et elles les déposèrent doucement sur des peaux avec ces soins

de mères si délicieux chez ces tribus, tandis que parmi les hommes la conversation devenait générale.

Un seul de ces guerriers gardait un silence obstiné ; il semblait être le chef de la bande et se tenait un peu à l'écart. Déjà vieux, il paraissait encore d'une force et d'une énergie extraordinaire. Malgré les raies noires, rouges, bleues, dont son visage était tatoué, en dépit de ses oreilles fendues et de la perle pendante au nez dont il était défiguré, il y avait en lui je ne sais quelle grandeur farouche et sombre qui en imposait. Il jetait souvent les yeux du côté où s'élevait la hutte destinée à Nélida, et chaque fois ses regards brillaient d'un éclat étrange. C'était Alléwémi. Il avait suivi le détachement dans l'espoir de trouver une occasion d'enlever la jeune fille et de l'immoler à son implacable vengeance.

La douce et belle enfant était loin de se douter, en ce moment, des affreux malheurs qui la menaçaient. Elle était si heureuse ! Sa main dans la main du chevalier, elle était assise sur un tas de feuilles à l'entrée de la hutte qui lui était destinée. A quelques pas de là, le vieux missionnaire et le brave capitaine devisaient gravement de voyage, de batailles et de politique. Nos deux jeunes gens ne disaient rien, car leurs cœurs exaltés par leur affection que grandissait encore le spectacle des magnificences qu'ils avaient sous les yeux, semblaient se recueillir pour savourer le bonheur de sentir Dieu présent en eux et dans la nature environnante. Il faisait un de ces splendides clairs de lune qui donnent aux nuits américaines une sérénité, une grandeur et une beauté que le pinceau ne rendra jamais. Mille étoiles scintillaient dans l'espace azuré du firmament. Des nuages floconneux découpaient çà et là la pureté de cet azur d'un velouté doux à l'œil qui errait sur ces dômes immenses avec un indicible plaisir. Tantôt la lune se reposait sur un groupe de nuages qui s'entassaient les uns sur les autres, comme des montagnes couronnées de rochers éternellement recouverts de neiges. Tantôt elle paraissait voiler ses charmes rougissants derrière d'immenses rideaux de lin et de pourpre qui s'allongeaient et se déroulaient en zones diaphanes et onduleuses.

Ici des nuages plus blancs que la ouate, se transformaient en légers flocons d'écume ; là, ils rougissaient comme une immense fournaise ; plus loin, ils se déployaient en formes bizarres où l'imagination se figurait tout ce qu'elle voulait. La scène sur la terre n'avait ni moins de charmes, ni moins de magnificence. Le rayon de l'astre des nuits descendant dans les intervalles des arbres, envoyait des gerbes d'une lumière tendre et veloutée, qui enveloppait, comme un voile éclatant, la verdure et les fleurs. Le ruisseau qui coulait à leurs pieds, s'enfonçait tour à tour sous des

fourrures de chênes-saules et d'érables, où il disparaissait pour reparaitre bientôt étincelant, au milieu de la clairière, de toutes les constellations de la nuit. Une brise légère faisait, par instants, flotter dans les airs la longue chevelure des bouleaux répandus dans la savane, et dont les ombres, s'agitant sur le gazon où dormait la clarté de l'astre étendue comme un voile d'argent, donnaient le mouvement et la vie aux figures les plus étranges et les plus fantastiques.

Près du campement, tout était silence et repos, hors la chute de quelques feuilles, le passage brusque d'un vent subit, les gémissements rares et interrompus de la hulotte ; mais au loin, par intervalles, on entendait les rugissements solennels de la cataracte de Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert et expiraient au fond des forêts.

L'étonnante mélancolie de ce tableau, plein de grandeur et de charme, remplissait nos deux jeunes gens d'une émotion indéfinissable. Leur imagination se trouvait dans la situation la plus propre à se laisser fortement impressionner par la beauté de ce magnifique spectacle. Elle s'abandonnait à la rêverie où la jetaient ces merveilles, errait au fond de ces forêts sans limite, s'égarait à la clarté des étoiles aux bords des lacs immenses, planait sur le gouffre mugissant des cataractes, tombait avec la masse des ondes jusqu'au fond d'insondables abîmes, pour rejaillir en flots bouillonnants et remonter jusqu'aux cieux sur la vapeur écumeuse qui allait se disperser et s'évanouir dans l'étendue de l'espace infini. Insensiblement leur admiration devint telle, que ni l'un ni l'autre ne purent plus la renfermer en eux. Elle s'exhala d'abord en cris d'admiration, en phrases vagues et entrecoupées, en observations qu'un mot caractérise, qu'un geste fait comprendre. Puis, comme si tout cet enthousiasme devait se condenser en un seul mot, le chevalier s'écria :

— Ne trouves-tu pas qu'il est doux de s'aimer comme nous le faisons, au milieu de ces belles contrées, ô ma Nélida chérie ?

— Dieu est alors si près de nous, qu'aucune haine ne saurait tenir dans un cœur humain ; comment donc, ami, pourrions-nous ne pas être heureux de nous chérir comme nous le faisons sous les regards du ciel ?

En ce moment, un bruit se fit entendre dans la feuillée voisine ; les branches parurent s'écarter, et une tête apparut, jetant sur la jeune fille des regards tellement farouches qu'elle en frissonna de la tête aux pieds.

— Qu'as-tu ? dit le chevalier qui sentit ce frisson circuler dans la main qu'il tenait dans la sienne.

Pour toute réponse, elle étendit la main vers l'endroit où elle avait vu paraître le fantôme sinistre et cruel ; mais déjà la terrible apparition s'était évanouie.

— Je ne vois rien, dit le chevalier.

— Oh ! tout mon corps tremble encore de terreur ; il n'y a qu'un instant, un être horrible était là me regardant avec des yeux si farouches, que j'ai cru qu'il allait me tuer.

Le chevalier mit l'épée à la main et courut vers le lieu indiqué. On vit comme une ombre ramper à terre, bondir deux ou trois fois et disparaître. Le chevalier fouilla les abords du bois voisin, mais ne peut rien découvrir. Il se rapprocha du champ des sauvages, et trouva Alléwémi qui allumait son calumet au braisier, en souriant d'une façon cruelle. Comme il ne connaissait pas ce chef, il s'en approcha, et lui dit ce qui venait de se passer.

— Bah ! répondit le rusé sauvage, c'était quelque caribou qui, à votre approche, se sera sauvé à la faveur des ténèbres.

Le chevalier parut satisfait de cette réponse et s'éloigna ; mais alors le sauvage se retourna tout à coup, le couvrant d'un regard de haine et murmurant entre ses dents :

— Malheur à qui ose se mettre entre moi et l'objet de ma vengeance !

Le chevalier retrouva Nélida entre le capitaine et le missionnaire qui était accourus auprès d'elle, en voyant le chevalier s'éloigner comme un trait, l'épée au poignet. On délibéra, et après avoir décidé que cette apparition n'était qu'un effet de l'imagination impressionnée de la jeune fille, on décida que les trois hommes coucheraient dans leur manteaux autour de sa hutte, pendant qu'elle reposerait à l'intérieur, afin d'éloigner de son esprit toute folle terreur. Celle-ci se retira alors sur son lit de mousse, le capitaine Robert fit sonner la retraite, et bientôt tout parut dormir du plus profond sommeil. Nélida et le chevalier seuls ne dormaient pas. Enveloppé dans son manteau, celui-ci s'était étendu à l'entrée de la hutte, l'épée au côté. Vers minuit, il se sentit légèrement tirer par son habit, et entendit une voix douce et craintive qui lui disait :

— Chevalier Louis ?

— Qu'y a-t-il ? dit celui-ci en se redressant en sursaut.

— Dormiez-vous ?

— Non, Nélida ! mais pourquoi me faire cette demande ? vous m'avez épouvanté.

— C'est que je mourais de peur dans la crainte que vous ne dormiez ? Il me semble avoir entendu du bruit ; tenez, voilà que je l'entends encore.

Tous deux retinrent leur respiration, et crurent effectivement entendre comme un bruit de pas froissant des branches sèches. Le chevalier se redressa, s'assit après s'être débarrassé de son manteau et attendit en silence, en se confondant dans le feuillage de la hutte. Bientôt une ombre parut sortir de l'épaisseur de la forêt, jeta sur la clairière des regards perçants, écouta immobile et muette et n'entendant rien, se coucha et se mit à ramper vers la tente comme un serpent, s'arrêtant de temps à autre pour s'assurer que rien n'avait bougé. A la vue de cet être fantastique qui se tenait ainsi, Nélida se serra près du chevalier dont elle saisit le bras, en disant :

— J'ai peur.

— Quittez-moi et ne craignez rien, répondit le chevalier.

L'ombre continua donc à s'avancer à pas de loup, puis, arrivée à quelques mètres de la hutte, elle bondit pour s'élançer à l'intérieur ; mais le chevalier se redressant subitement, la heurta avec une telle violence, qu'elle alla rouler à quelques pas de là, se releva, voulut fondre sur le jeune homme le poignard à la main, mais au cri poussé par la jeune fille, à la vue du capitaine et du vieux prêtre qui se levèrent en sursaut, elle recula et disparut comme la première fois.

Un instant après l'alarme était dans le champ tout entier. On parla beaucoup de cet événement ; mais on ne découvrit rien. Au lever du jour, les sauvages disparurent ; ce n'était qu'une ruse d'Alléwémi, qui voulut se mettre sur les traces de la troupe, comme il avait déjà fait, sans qu'elle s'en doutât, et arriver à ses fins par d'autres moyens. Mais l'éveil était donné ; le chevalier ne douta plus que Nélida ne courût quelque danger, et redoubla de vigilance pour veiller sur elle.

On se remit en marche pour Montréal, et la beauté du jour sembla dissiper toutes les craintes de la nuit. Cependant le chevalier ne quittait pas Nélida, allégeant par une conversation spirituelle et les plus fines observations, l'ennui du voyage. Tout en cheminant, ils rencontrèrent un étang où s'était établie toute une tribu de castors, dont ils se mirent à contempler l'ingénieuse industrie. Le vieux prêtre leur en peignit les mœurs de la manière suivante :

— Vous savez, leur dit-il, que cet animal est rangé parmi les quadrupèdes amphibies, bien qu'il lui soit possible de vivre sans aller dans l'eau, et qu'il ne puisse même y demeurer, n'en ayant besoin que pour se laver et se baigner. Les plus grands, comme vous le voyez, ont un peu moins de quatre pieds, et peuvent peser une soixantaine de livres. Leur couleur variant selon les

climats, est noire dans le nord, brune dans les pays tempérés, tirant sur le blanc vers le sud. Les muscles de cet animal, qui peut vivre jusqu'à vingt ans, sont extrêmement forts et d'une grosseur qui n'est pas proportionnée à sa taille. Les intestins sont, au contraire, fort délicats. Il possède deux mâchoires d'une grosseur extraordinaire, chacune garnie de dix dents, dont huit molaires et deux incisives qui lui permettent de ronger les arbres. Sa tête offre à peu près la figure d'un rat des montagnes. Il a le museau allongé, les yeux petits, les oreilles courtes, rondes, velues en dehors, sans poils en dedans ; ses jambes son courtes, surtout celle de devant, et n'ont pas plus de quatre pouces de long ; ses pieds de derrière sont plats, garnis de membranes entre les doigts : il peut ainsi marcher avec lenteur, mais nage aussi facilement que tout autre animal aquatique, et par sa queue, il est tout à fait poisson.

Généralement, ils se réunissent en tribu formant une bourgade de trois à quatre cents membres. Ils choisissent toujours un lieu d'habitation où l'eau et les vivres se trouvent en abondance. S'ils ne trouvent pas de lac ou d'étang, ils en forment un en arrêtant le cours d'un ruisseau ou d'une petite rivière, par une digue qu'ils construisent avec une admirable industrie. Leur premier soin est de couper quelques gros arbres qu'ils attaquent à coups de dents, et savent toujours faire tomber du côté de l'eau. Ils les font ensuite rouler jusqu'à l'endroit où ils doivent être placés, ou même les portent à la place. Quelquefois cependant, les pièces dont ils forment leur digue, n'ont que la grosseur de la cuisse, mais alors elles sont soutenues par des piquets solides et entrelacées d'un ombre infini de petites branches. Les vides sont remplis d'une terre grasse si bien appliquée, qu'il n'y passe pas une seule goutte d'eau. Ils la préparent avec leurs pattes, et leur queue ne leur sert pas seulement de truelle pour maçonner, mais elle leur sert encore d'auge pour voiturer ce mortier qu'ils transportent en se traînant sur leurs pattes de derrière. Lorsqu'ils sont arrivés au bord de l'eau, ils prennent leur mortier avec les dents, et, pour l'employer, se servent alternativement de leurs pattes et de leur queue. Les fondements des digues que construisent ainsi les castors, ont ordinairement dix à douze pieds d'épaisseur, et vont en diminuant jusqu'à deux ou trois. L'exactitude avec laquelle toutes les proportions y sont gardées est admirable. Le côté du courant de l'eau est toujours en talus et l'autre côté parfaitement d'aplomb. Nos meilleurs ouvriers ne feraient rien de plus solide ni de plus régulier.

Le même art est observé dans la construction des cabanes des castors. Elles sont ordinairement posées sur pilotis sur les digues

dont nous venons de parler, ou sur le bord des lacs et des étangs, à l'extrémité des pointes qui s'avancent dans l'eau. Leur aspect est rond ou ovale ; elles sont voûtées en anses de panier, et leurs parois ont deux pieds d'épaisseur. Leurs matériaux ne sont pas différents de ceux des digues, mais ils sont moins gros, et l'enduit intérieur de terre glaise n'y laisse pas pénétrer l'air extérieur. Les deux tiers de l'édifice sont hors de l'eau. C'est dans cette partie que chaque castor a sa place marqué. Il prend soin de la revêtir de feuillages ou de petites branches de sapin, et jamais on n'y voit d'ordures.

Les cabanes ordinaires, qui ont une porte d'entrée et une de sortie, servent de logement à huit ou dix castors. Il s'en trouve, mais rarement, qui en contiennent jusqu'à trente. Elles sont toujours assez près les unes des autres, pour que les castors y entretiennent une communication facile. Tous ces ouvrages sont achevés à la fin de septembre, et jamais l'hiver ne les surprend dans leur travail.

C'est aussi dans ce mois que chacun fait ses provisions. Pendant le printemps et l'été, vivant dans la campagne ou dans les bois, ils se nourrissent de fruits, d'écorces et de feuilles d'arbres ; ils pêchent aussi des écrevisses et quelques poissons. Mais quand approche la saison d'hiver, ils se mettent à récolter une abondante provision de bois tendre, telles que les faibles tiges du peuplier, du tremble, du coudrier et les disposent en piles, de manière à ce qu'ils puissent toujours prendre celui qui trempe dans l'eau.

On observe constamment que ces piles sont plus ou moins grandes selon que l'hiver doit être plus ou moins long : c'est, pour les sauvages, un indice de la durée du froid, qui ne trompe jamais. Pour manger le bois, un castor le coupe en pièces fort menues et les apporte dans sa loge. Comme la fonte des neiges cause de grandes inondations dans ce pays, dès qu'elle commence, ces animaux quittent leurs cabanes, mais les femelles y reviennent aussitôt que les eaux sont écoulées, et c'est alors qu'elles font leurs petits. Les mâles continuent à tenir la campagne jusqu'aux mois de juillet, temps auquel ils se rassemblent tous pour réparer les brèches faites par l'eau à leurs édifices, ou en élever d'autres, s'ils ont été détruits par les chasseurs. Les ravages de ceux-ci, la guerre plus terrible encore que font les gloutons, le manque de vivres leur font parfois changer de demeure ; mais il est des endroits pour lesquels ils éprouvent tant d'affection, que malgré tout le mal qu'on leur fait, ils ne peuvent se résoudre à les quitter.

La chasse du castor ne paraît pas difficile. L'industrie qu'il fait paraître dans la construction de son logement et dans le soin de sa subsistance, semble l'abandonner lorsqu'il est question de sa

sûreté. C'est pendant l'hiver qu'il est exposé aux persécutions des chasseurs, parce qu'alors, comme tous les animaux à fourrures, il a le poil plus beau et la peau plus fine ; mais il a les yeux si perçants et l'oreille si bonne, qu'il est difficile de s'en approcher avant qu'il ait gagné l'eau. On le perdrait, quand bien même il aurait été percé d'une flèche ou d'une balle, avant de s'être jeté à l'eau, parce qu'il ne surnage point lorsqu'il meurt d'une blessure. Aussi n'emploie-t-on guère d'autres méthodes pour le prendre que la trappe et la tranchée.

Les Canadiens dressent des trappes sur le chemin de castors, lorsque, durant l'hiver, ils se laissent aller à des expéditions dans les bois, pour y chercher une nourriture plus fraîche et plus tendre. On les amorce avec de petits morceaux de bois fendre et nouvellement coupé. Si le castor y touche, il fait tomber sur lui un gros arbre qui lui brise les reins. Le chasseur qui survient l'achève aussitôt sans peine. La tranchée demande plus de précautions. Lorsque l'épaisseur de la glace est d'un demi-pied, on y fait une ouverture avec la hache. Les castors ne manquent point de s'y présenter pour respirer avec plus de liberté, et on les assomme, au moment où ils montrent la tête pour aspirer l'air, on les saisit alors par une patte et on les jette sur la glace, avant que, revenus de leur étourdissement, ils aient eu le temps de plonger. Si la cabane est près de quelque ruisseau, on coupe la glace en travers pour y tendre un grand filet et on court briser la cabane. Tous les castors qu'elle contient ne manquent pas de se sauver dans le ruisseau et se trouvent pris dans le filet ; mais on les y laisse peu de temps, parce qu'ils s'échapperaient en le coupant.

Ceux qui bâtissent leurs cabanes dans les lacs ont une autre retraite, qui leur tient lieu de maison de campagne. Alors les chasseurs se divisent en deux bandes, l'une pour abattre la cabane des champs, l'autre pour marcher en même temps contre la cabane du lac. Les castors, en voulant se réfugier d'une cabane dans l'autre, sont tués dans le trajet. S'ils découvrent les chasseurs ou quelques-unes des bêtes carnassières qui leur font la guerre, ils plongent avec un si grand bruit, en battant l'eau de leur queue, qu'on les entend à une très-grande distance. On croit qu'ils font ce bruit pour avertir les autres du péril qui les menace. Ils ont l'odorat si fin, que, même dans l'eau, ils sentent les canots de fort loin. En retour, ils ne voient que d'un côté et cette disparition de leur vue les livre souvent au chasseur qu'ils veulent éviter.

Les plus terribles ennemis des castors sont les loutres, autre espèce d'amphibie, qui leur font une guerre continuelle. Vers le mois de mai, les loutres se réunissant en troupes, vont attaquer

les castors jusque dans leurs cabanes ; mais ordinairement elles sont repoussées avec perte ; car un seul castor, à coups de dents et de queue, peut se défendre contre trois loutres.

Ainsi parlait le vieillard, qui avait beaucoup observé, comme tous les vieux missionnaires qui n'étaient pas seulement des théologiens, mais aussi des historiens, des astronomes, des mathématiciens, et surtout des naturalistes, nous peignant, dans leurs lettres, les mœurs, les usages, les coutumes des peuples au milieu desquels ils vivaient, et décrivant avec une grâce et un charme souvent exquis, ce qu'ils apercevaient de plus remarquable dans la nature animale et végétale. C'est en l'écoutant deviser de la sorte sur mille sujets variés, que le chevalier et Nélida arrivèrent à Montréal.

D'immenses préparatifs de résistance s'y faisaient de toutes parts. On fourbissait les armes, on aiguisait les glaives, on créait la défense en élevant des murailles nouvelles ou restaurant les anciennes. Partout régnait une activité extraordinaire, une exaltation inexprimable. Les jeunes milices se livraient au tir et aux exercices militaires avec un incroyable enthousiasme. Tout respirait la guerre, tout annonçait que si les ennemis arrivaient jusque-là, ce ne serait pas sans livrer de terribles assauts, sans éprouver une résistance acharnée, désespérée, qui ne leur abandonnerait la ville que réduite en cendres sur les cadavres de ses défenseurs.

T. L.

(A continuer.)

---

# DES DOCTRINES SOCIALES. <sup>1</sup>

---

MESSIEURS,

Dans une première lecture sur la loi du travail, nous avons dû dire quelques mots des doctrines sociales qui prétendent, par une nouvelle organisation, ôter au travail son caractère de peine et en faire un plaisir ou un attrait passionnel. C'était presque un engagement d'exposer, dans une étude spéciale, ce que nous n'avons pu qu'indiquer en passant. Quand on condamne publiquement des doctrines, la loyauté semble demander que l'on prouve la justice de la condamnation. C'est ce que nous allons tâcher de faire.

Ces doctrines qui, dans ces derniers temps, ont agité la vieille Europe, ont moins ému le Nouveau Monde. Cependant elles y ont eu des échos. C'est même dans les jeunes sociétés de l'Amérique qu'elles ont essayé et qu'elles poursuivent leurs expériences. Il ne sera donc pas inutile de les connaître et de les apprécier.

Les doctrines sociales-communistes sont nombreuses ; mais toutes s'accordent sur un point ; toutes font la guerre à la propriété individuelle, et prétendent élever sur ses ruines la propriété commune. C'est aussi sous ce point de vue que je veux les considérer. Je montrerai d'abord que ces systèmes de communisme, tels qu'on les présente sont irréalisables ; que si par impossible, on parvenait à les réaliser, ils seraient la plus effroyable des servitudes. Nous verrons enfin ce que la doctrine catholique fait pour

<sup>1</sup> Conférence lue dans la séance hebdomadaire de l'Union Catholique du 3 mars 1867.

répondre à tous les besoins de notre nature, et comment la vie commune, dans toutes ses formes, peut s'épanouir dans sa lumière et sous son influence.

## I

Les doctrines sociales-communistes varient leur forme et leur nom, d'après le nom et le génie de leur auteur. Je n'indique ici que les principales.

Il y a d'abord le communisme brutal, qui n'est pas même une doctrine; vient ensuite la communauté de St. Simon qui proportionne le travail et la récompense aux aptitudes intellectuelles et physiques de ses membres; c'est en troisième lieu l'association par attraction, ou le phalanstère de Fourier; et enfin c'est la république de Cabet, formulée dans son voyage en Icarie.

Le communisme brutal est un système de spoliation qui consisterait à niveler toutes les fortunes, ou plutôt, à prendre à ceux qui possèdent, pour donner à ceux qui ne possèdent pas, à faire descendre ceux qui sont en haut pour faire monter ceux qui sont en bas; et comme ceux qui sont en haut et possèdent, ne céderaient sans doute pas leurs droits avec la courtoisie d'un maître qui fait, à des amis, les honneurs de sa maison, le monde ne serait plus qu'une proie que toutes les convoitises s'arracheraient en lambeaux sanglants.

Bien des hommes nourrissent et caressent ces idées de spoliation comme des espérances; mais on les renie au grand jour: on les cache sous le voile d'un communisme plus honnête et c'est de celui-là seulement que nous nous occupons.

Les théories saint-Simoniennes prétendent s'appuyer sur l'Evangile. Jésus-Christ, dit-on, en prêchant l'égalité et la fraternité humaine instituait par là même la propriété commune; les apôtres l'avaient établie dès l'origine; c'est l'Eglise qui s'est écartée de cette doctrine, et a substitué à la propriété commune la propriété individuelle.

Eh bien! nous dit-on, qu'a produit ce changement, et cette doctrine ainsi mutilée? Ah! regardez en face la société qui est son ouvrage! Partout ne rencontrez-vous pas, d'un côté, l'opulence oisive avec son luxe effréné, de l'autre, l'indigence avec ses haillons, sa faim et sa misère? Est-ce là l'égalité et la fraternité inaugurée par le Christ?

Le retour à la doctrine primitive, la propriété commune avec la

communauté de travail et de vie, ne ferait-elle pas disparaître ces contrastes et ces excès de l'opulence et de la misère ?

Les autres théories ne cherchent pas un appui dans l'Évangile qu'elles renient, mais toutes prétendent trouver dans la vie commune le remède à tous les maux qui dévorent la société.

Sans doute la vie commune a d'immenses avantages : elle diminue les besoins, augmente les ressources dans des proportions presque fabuleuses, tout le monde en convient ; c'est une question jugée.

Quelle économie de dépenses ne procurerait pas en effet la vie commune : une seule habitation et une seule table pour deux mille hommes, un seul foyer de chaleur et de lumière pour éclairer et chauffer une immense phalanstère ?

Que de travaux n'épargnerait pas à l'homme l'exploitation en grand, aujourd'hui surtout que la vapeur se charge de suppléer les bras de l'ouvrier et d'exécuter presque toutes les grandes opérations rurales ?

Quel charme dans ce travail libre et varié, où chacun, avec une noble émulation, rivalise d'ardeur pour mieux remplir sa tâche, et mérite le prix, aux applaudissements de la communauté !

Que de délices dans cette société de frères et d'amis, réunis sous un même toit, pressés autour d'un même foyer, assis à une même table, confondus dans une même vie !

Qui ne serait ému de ces tableaux féériques du bonheur d'une nation de cinquante millions d'hommes, partagés en communautés ou phalanstères, où tous vivent en chacun et pour chacun, et où chacun vit en tous et pour tous ?

Voilà certes qui est beau ! très beau ! Il n'y a qu'un petit malheur ; c'est que cette ravissante société n'existe et ne peut exister que sur le papier.

Il est aisé d'imaginer dans un beau rêve une société où tous les membres s'engraissent comme des rouages, restent à la place que vous leur assignez, et suivent, sans se plaindre, le mouvement que vous leur imprimez. Mais descendez dans les réalités de la vie : est-ce là le rôle que l'homme est appelé à remplir dans nos sociétés ? Dieu qui dirige, sans travail, ces myriades de soleils et de mondes sur nos têtes, est moins absolu à l'endroit de nos sociétés ! Il ne lui plaît pas de nous traiter comme des rouages ; il laisse une large sphère à notre liberté. Prenons donc l'homme tel qu'il est : avec sa liberté, ses caprices et ses passions !

On prétend que l'homme est naturellement bon, que seul le milieu social, où il vit, est mauvais et le déprave ! Ah ! sans doute, au fond de notre nature vit encore le principe de tout bien : il y a

là encore de nobles sentiments et de généreux dévouements pour nos frères et pour Dieu ! Mais, la main sur le cœur, ne sentons-nous pas aussi le mal qui lutte contre le bien, et trop souvent, hélas ! remporte la victoire ? Le monde exerce sur les mœurs une funeste influence ! Oui, et Jésus-Christ a dit : *malheur au monde, à cause de ses scandales !* Mais en dehors même de son influence, le mal ne se fait-il pas jour dans nos âmes ? Si l'on rejette la foi de tous les peuples et de tous les siècles, avec les enseignements de la raison et de la science sur le dogme de la déchéance de l'humanité, l'expérience ne se chargera-t-elle pas de nous donner de douloureuses leçons ? Oh ! oui ; nous le connaissons, nous le sentons en nous-mêmes ce mal, cet ennemi avec lequel nous sommes toujours aux prises ! Et malheur à qui ne le sent pas ! c'est qu'il n'a jamais lutté pour le bien, pour la vertu.

Si donc, pour fonder ces sociétés nouvelles, on compte sur des éléments toujours souples ; sur des hommes et des passions toujours engrenées pour le bien, l'expérience n'apportera-t-elle pas à toutes ces tentatives, de cruelles déceptions ?

Quoi, ce pauvre ouvrier qui, à la vue du salaire des travaux et des sueurs de la semaine ne sait plus se contenir, et va dévorer, en un jour, dans l'ivrognerie et la débauche, ce qui est sa vie et la vie de sa famille ; il sera tout à coup sobre, dévoué aux siens, lorsqu'on l'aura placé dans l'abondance ! Quoi ! cet homme qui n'a pour sa famille d'autre sentiment que la haine et la colère, d'autre expression d'amour que le jurement et le blasphème ! cet homme qui, sans être ému par les prières et par les larmes, fait le désespoir d'une femme et d'enfants malheureux ! cet homme violent sera doux comme un agneau, lorsqu'on l'aura mis aux prises avec des caractères également emportés !

C'est l'excès de la misère, dit-on, qui abrutit le pauvre ! Mais si l'éducation parvient à jeter un voile ou un vernis sur la passion et le vice, en étouffe-t-elle le principe ? Et dans les hauts rangs de la société ne retrouve-t-on pas souvent les mêmes violences et les mêmes débauches ? Non, ce n'est ni la pauvreté, ni la richesse qui fait le vice ou la vertu ; mais la direction plus ou moins forte vers le ciel ou vers la terre. Dans ces sociétés nouvelles on ne parle, on ne s'occupe que du bien-être matériel ; les passions n'en seront que plus basses et plus ardentes. Eh bien ! figurez-vous quatre cents familles de nos sociétés réunies sous un même toit, dans un même phalanstère ; condensez toutes ces passions dans un même foyer, laissez-les s'échauffer par ce contact mutuel, et jugez de la liberté et du bonheur harmonien que l'on doit y goûter !

Du reste l'expérience s'est faite. Dans les vastes cloîtres de

Cîteaux où St. Bernard tenait mille religieux suspendus à ses lèvres, mille vies mêlées à sa vie, et goûtait les divines harmonies qui sortaient de l'accord de tant de cœurs, de tant d'âmes unies ; des disciples de Fourier ont tenté d'inaugurer une communauté phalanstérienne. On prit, pour premiers fondateurs des hommes de choix, des civilisés de la capitale ! Eh bien ! Messieurs, le mécanisme social fut plus qu'embarrassé ! Ces rouages intelligents étaient rebelles au travail, et sourds au commandement ; on n'avait d'attrait bien prononcé que pour les quatre grands repas que Fourier promet à ses élus ! Souvent même on fut obligé d'appeler la gendarmerie pour rétablir les séries harmoniennes. En peu de temps l'expérience réussit à ruiner le lord anglais qui s'était donné la fantaisie de cet essai. L'Amérique a retentit des accusations portées contre le fondateur de la communauté Icarienne, des guerres intestines qui ont déchiré, des malheurs qui ont anéanti la nouvelle société !

Quand en société on part d'un principe faux, on arrive à des conséquences désastreuses, à des conséquences pratiques, qui se forment avec des larmes et du sang !

Et ce ne sont encore là que de petits inconvénients auprès de ceux que j'ai à vous signaler ! Cette communauté, si par impossible elle venait à se réaliser, serait la plus affreuse de toutes les servitudes.

## II

Dans toute société, il faut une autorité : autorité administrative dans chaque communauté ou phalanstère : autorité plus étendue dans chaque province : autorité universelle dans la nation. Or, quelle sera cette autorité ? C'est le peuple qui se gouvernera lui-même par ses délégués ! Je le veux bien : les élections seront pures ; les mandataires ne vendront pas leurs convictions au poids de l'or. Mais quoi ! ces hommes, une fois marqués du sceau de l'élection, seront sans passions, sans sympathies et sans haine !

Au jeune âge on peut avoir ces illusions d'un noble cœur ; mais les années apportent avec elles l'expérience des hommes et des choses. Et c'est à quelques hommes que l'on remet, non plus seulement, comme dans les autres sociétés, l'administration des intérêts nationaux, mais la propriété, la terre, l'habitation, le travail, les bras, les sueurs, la vie, le corps, l'âme de toute une nation !

Or, comprenez-vous, Messieurs, l'étendue de la servitude qui va peser sur tous les membres de cette société ? Sous peine de la vie,

tous doivent travailler, quel sera le travail de chacun ? L'attrait, dit-on, en fera le choix ! Oui ! mais dans toute société, il y a des travaux pénibles, et des travaux agréables : tous auront-ils la même puissance d'attraction ? La plupart ne se sentiront-ils pas des dispositions pour tenir la plume ou le pinceau, pour monter à cheval et inspecter le travail des autres ? Eh ! Messieurs, quel est l'ouvrier sachant lire et écrire qui n'ait dit quelquefois en sa vie : " Ah ! si j'étais le gouvernement, les choses iraient bien autrement ! " Il est des ambitions à tous les degrés.

Il faudra donc distribuer les emplois et c'est le gouvernement de chaque phalanstère ou communauté, c'est-à-dire quelques hommes qui en feront le partage ! A celui qui joint à quelque peu d'imagination beaucoup de jactance, on confiera la plume de Molière ou le pinceau de Raphaël ; à Corneille et à Racine la truelle ou le marteau !

Dans l'état actuel de nos sociétés, si pesant que soit un sceptre, si tracassière que soit une administration, elle n'atteint pas tous les instants de votre vie. Retiré dans vos domaines et dans votre domicile, vous y respirez à l'aise. La constitution vous couvre de son inviolable majesté. N'eussiez-vous que vingt pieds carrés de terre, la loi élève autour de vous une barrière inviolable. Vous avez, sous vos pieds un sol, sur votre tête un ciel que nulle puissance ne peut vous ravir. Et si vous n'avez pas même ces quelques pieds de terre, vous avez du moins la propriété de vos deux bras, que vous pouvez emporter où il vous plaît, et, avec eux les moyens d'une vie indépendante !

Mais dans la communauté, le sol manque, se dérobe sous vos pieds, et vos deux bras ne vous appartiennent plus ; chaque jour une administration, peut-être tracassière, vous mesure votre tâche : on fait de votre vie une longue corvée !

D'ailleurs, on travaille pour vivre ; le travail doit avoir sa récompense. Quoi de plus équitable que le principe : à chacun selon son mérite, selon sa capacité, selon son travail ? Mais qui évaluera votre travail ? Qui estimera votre mérite ? Quelle main pèsera le génie et ses œuvres ?

Le génie ! Il est de sa nature de n'être pas apprécié par ses contemporains. Placé sur les hauteurs, il découvre dans la profondeur des choses, ou sur les horizons de l'avenir, des objets que n'aperçoivent pas encore les esprits placés dans des régions inférieures. Il saisit des idées que l'usage n'a pas encore vulgarisées : longtemps il est incompris. C'est le plus souvent sur sa tombe que se lève pour lui le jour de la justice. Et ce sont quelques hommes, peut-être vulgaires, peut-être rivaux, qui vont prononcer sur ses

découvertes et sur ses œuvres ! Ah ! ils l'arrêteront dès le premier pas ; ils l'étoufferont à sa première inspiration ! Ils enverront Descartes à la meule, Bossuet à la charrue !

Supposez même que tous les jugements soient toujours équitables ; qu'advientra-t-il de tant d'êtres faibles d'esprit ou de corps ?

Ah ! si un tyran vous jetait, comme les premiers chrétiens dans les entrailles de la terre, pour en extraire l'or ou le fer, le monde saurait, et vous sauriez vous-même que vous êtes une victime ; vous pourriez vous renfermer dans votre dignité personnelle. En creusant la terre, en mangeant votre morceau de pain noir, vous pourriez encore vous estimer et vous consoler, en attendant l'heure de la réparation.

Mais dans la communauté phalanstérienne ou sociale, on vous dit : " Nous t'avons pesé ; nous avons mesuré ton intelligence et ta capacité, nous avons estimé ton travail, ton corps, ton âme : tu n'es bon que pour creuser la terre ! encore ton travail est-il de peu de valeur ! Tiens, il ne vaut que cela ! " Et vous, en face de vos juges, vous recevez, avec votre emploi et votre morceau de pain, votre brevet d'incapacité et d'idiotisme ; et, en mangeant ce pain noir, vous devez vous dire : " Je ne vaudrais que cela ! "

Messieurs, est-il une servitude plus écrasante que celle du travail commun ? est-il une servitude plus humiliante que celle des capacités ?

Et vous êtes désarmé, sans ressources contre le despotisme qui s'impose à votre corps, à votre intelligence, à votre vie ! Dans nos sociétés vous pouvez en appeler de vos juges à un autre tribunal, et même de vos contemporains au tribunal plus impartial de la postérité. La presse est à vos ordres ; vous pouvez défendre vos théories ; et, si la vérité est avec vous, elle finira par triompher ! Mais dans le phalanstère ou le socialisme, la presse n'est pas en votre pouvoir. Sans propriété vous ne pouvez graver votre pensée sur l'airain de l'avenir. Les œuvres de votre génie ont été examinées, pesées : le gouvernement, c'est-à-dire quelques hommes, vos rivaux, vos ennemis, ont prononcé un arrêt sans appel ; votre pensée ne marche pas avec leur pensée, votre cœur ne bat pas avec leur cœur ; on condamne vos bras à cultiver la terre, et votre intelligence à dévorer en silence ses idées captives !

Encore, s'il ne s'agissait que d'une pensée, d'une théorie humaine, on pourrait après tout en faire le sacrifice. Mais il est des pensées et des sentiments qui sont notre vie, notre espérance, notre bonheur ; des pensées et des sentiments qui veulent s'exprimer par une manifestation de foi, par un culte ! et ce sont ces pensées et ces sentiments ; c'est votre foi, votre culte, votre religion, votre vie.

qui seront soumises au caprice de la majorité ou des quelques hommes qui la dirigent !

L'administration sera religieuse ou irréligieuse ; religieuse, luthérienne, calviniste ou protestante, ne sera-t-elle pas tentée de proscrire toute doctrine opposée à sa croyance ? Irréligieuse et impie ! Ah ! Messieurs, vous connaissez la douce tolérance de l'incrédulité ! Aujourd'hui nous la voyons à l'œuvre partout où elle est maîtresse !

Que deviendrait donc dans une société communiste, la première de toutes les libertés, la liberté de l'âme, la liberté de la conscience ? Ce n'est pas ici une simple supposition. Dans un ouvrage, où l'un des chefs de cette école étale les tableaux féériques du bonheur de la société nouvelle, on déclare que l'on n'a ni foi, ni culte religieux ; on a prononcé à la majorité qu'on n'en a pas besoin, vu qu'on est parfaitement heureux sans religion !

Eh bien ! nous en avons besoin, nous ! et sans elle, que nous font à nous tous les biens de la terre ? Nous aurons toujours assez de pain pour cette vie, et, s'il devait nous manquer, nous en aurions encore assez peu de souci : en regardant le ciel, nous pourrions nous consoler ! L'important pour nous, c'est notre avenir, notre éternité ! Nous y croyons : notre âme n'est pas assez misérable pour se renfermer dans un monde et dans une vie de toutes parts bornés par une tombe ! Il nous faut quelque chose de plus, il nous faut le ciel, et, en attendant, l'espérance qui soutient, et la religion qui nous y conduit. Et cette religion la majorité la proscrit ; ces aspirations qui soulèvent notre poitrine, ces désirs qui nous attirent en haut on les refoule sans pitié ! On nous donne le pain du corps, et on nous refuse l'air, la lumière, le pain et la vie de l'âme ! Mais, Messieurs, un paradis sur la terre serait encore un enfer, s'il ne devait nous mener au ciel de l'éternité !

Voilà cependant ce que les doctrines humaines nous présentent comme l'idéal, comme le rêve du bonheur ! Mais ce bonheur, c'est l'esclavage du travail, c'est l'esclavage de la pensée, c'est l'esclavage de la conscience ! Et contre cette triple tyrannie, la communauté ne vous laisse aucune ressource ! Elle possède vos biens, elle commande votre travail, elle étouffe votre pensée, elle éteint votre vie !

Cependant l'on fait un crime à l'Eglise de n'avoir pas proclamé la communauté des biens, d'avoir maintenu le droit de propriété qui seul protège toutes nos libertés contre toutes les servitudes ! Ah ! bénissons-là plutôt d'avoir consacré ce droit tutélaire qui sauvegarde tous les autres, et d'avoir tracé les lois qui en règlent l'usage, en préviennent, ou du moins, en diminuent les abus !

## III

Mais qu'ai-je fait, Messieurs ? Etablir l'impossibilité de la communauté phalanstérienne ou sociale, n'est-ce pas attaquer la loi de la nature et la loi de l'Évangile ? L'association n'est-elle pas un vœu et un besoin de notre nature ? Son principe n'est-il pas le droit sacré qui protège les petites existences contre la misère, la liberté individuelle contre la servitude ? L'Évangile n'a-t-il pas aussi consacré ce principe ? et n'est-ce pas sous son inspiration que se sont formées tant d'associations, qu'ont fleuri tant de communautés de tout nom et de toute forme ? N'est-ce pas cette communauté de vie que l'Église créa dès son origine en face de l'empire romain, et qu'elle fit reflourir quinze siècles plus tard dans le nouveau monde ? N'est-ce pas cette communauté de vie que, sous tous les soleils et dans tous les siècles, elle n'a cessé de développer dans ses institutions religieuses et monastiques ? Pourquoi donc l'humanité, plus avancée aujourd'hui dans les sciences sociales, ne pourrait-elle pas réaliser ce qu'ont fait avec succès les institutions religieuses de toutes les époques, les premiers enfants de l'Église et les tribus sauvages de l'Amérique ? Les fils de la civilisation moderne sont-ils de pire condition que les fils du paganisme, ou que les hordes sauvages du Paraguay ?

Oui, il est très-vrai, la communauté de vie, impossible sans la religion, devient possible avec elle et aux conditions qu'elle a posées. L'expérience le prouve.

Dès sa naissance l'Église enfante une société qui n'est qu'une grande communauté, où personne n'appelle sien ce qui est à tous, où personne n'est dans le besoin, parceque tous, riches ou pauvres, vivent du fonds inépuisable de la fraternité.

Seize siècles plus tard, poussés par le même esprit, par le souffle de la charité, quelques pauvres missionnaires remontent le cours des rivières, en faisant retentir leurs rives de chants, que leurs échos n'avaient pas encore redits. Ils chantent, et leur voix, comme un écho des mélodies célestes, attire, du creux de leurs rochers et du fond de leurs forêts, les tribus sauvages, remuent, éveillent dans ces âmes un sentiment qu'elles ne se connaissaient pas. Sous le charme de cette céleste harmonie, les sauvages laissent tomber leurs flèches et leur casse-tête, et suivent à la nage la pirogue qui leur apporte le salut. Bientôt à la voix de ces orphées chrétiens s'élèvent comme par enchantement, les républiques fameuses du Paraguay, qui laissent à mille lieues en arrière notre

civilisation de dix-neuf siècles, et confondent tous leurs enfants dans une même fraternité, dans une même vie et dans un même bonheur !

Les auteurs de ces merveilleuses sociétés auraient, mieux que personne, mérité des statues : ils n'ont recueilli que la persécution ! C'est l'héritage que le maître a promis à ses disciples, qu'Ignace, leur père, a demandé pour sa compagnie ; heureux encore de mourir pour des ennemis qui les méconnaissent !

L'état religieux est également une parfaite communauté de biens, de travail et de vie. Jamais, même dans ses plus beaux rêves, le socialisme n'eut l'idée d'une société et d'une union si parfaites !

Là celui qui apporte beaucoup n'est pas plus que celui qui n'apporte rien. Celui qui porte sur son front l'auréole du génie, et dans son sang l'illustration de la naissance, ne se distingue pas de celui qui n'a pour tout bien que sa bonne volonté ; celui qui exerce aujourd'hui l'autorité sera, demain, confondu dans les rangs de ses frères. L'autorité n'est qu'une servitude plus étendue. Tous vivent sous un même toit, habitent les mêmes cellules, s'assoient à la même table, sont couverts des mêmes vêtements. Tous, enfants de princes ou enfants du peuple, se servent de leurs mains et passent sous le niveau de l'égalité religieuse. Il n'y a qu'une rivalité et qu'une distinction permise : que tous rivalisent de vertu, d'abnégation, d'humilité ; que tous aspirent à se faire les serviteurs de leurs frères ! Ces distinctions et ces rivalités de la charité ne servent qu'à mieux fondre toutes les âmes, tous les cœurs, toutes les vies dans l'unité fraternelle !

Voilà, Messieurs, les merveilles qu'a réalisées, que réalise encore, à la face du soleil, la doctrine catholique. Si l'Évangile vivait dans tous les cœurs, si tous se soumettaient à son empire, le monde entier ne formerait qu'une société de frères. Si donc les novateurs modernes acceptent, dans sa perfection, cet esprit évangélique, ses lois, ses conditions, la communauté de vie sera facile et douce. Loin de la repousser, tous l'accueilleront avec amour, tous voudront partager ce bonheur.

Mais quelles sont les conditions qui seules rendraient possible cette transformation sociale ? Je vais le dire en peu de mots.

La première condition de la communauté de vie, c'est qu'elle soit et reste libre. Jésus-Christ n'est pas venu faire une révolution violente dans le monde ; il n'a déclaré la guerre à aucune institution, à aucun gouvernement ; il ne substitue pas un droit nouveau à un droit ancien, la propriété commune à la propriété individuelle ; il n'est l'ennemi d'aucune forme sociale ; il respecte tous les droits. Il offre à tous les bienfaits de sa doctrine, de sa

loi, de sa vie, mais il ne violente personne pour les faire accepter. Il établit son Eglise, et, dans son Eglise, des communautés : voulez-vous jouir de leurs avantages ? vous le pouvez, mais vous êtes libres. La liberté rend doux et léger le joug de son choix. La vie commune a des charmes ineffables quand on en accepte librement les devoirs.

Mais si l'on prétendait ravir aux autres ce qu'ils possèdent ; si, en croisant le fer sur leur poitrine, on leur disait : " La vie commune ou la mort ! " La vie commune, même matériellement la plus avantageuse, serait la plus intolérable des servitudes !

Chose étrange ! Jésus-Christ respecte toutes les libertés, et le monde ne veut pas respecter la liberté de Jésus-Christ ! Son Eglise offre à nos sociétés les institutions fécondes qu'appellent tous les vœux et qui répondent à tous les besoins ; et parce que ce sont des institutions religieuses, on les repousse ! Et, cependant, que demandent-elles ? la liberté d'unir leurs voix dans une même prière, leurs cœurs dans un même amour, leur activité dans une vie commune. Leur unique ambition est, après s'être données à Dieu, de se sacrifier pour les hommes, leurs frères ! Et parce que ce dévouement vient du ciel, on le proscriit ! N'y a-t-il donc pas assez de souffrances dans le monde pour qu'on laisse aux âmes que Dieu a touchées la liberté de s'unir, la liberté de prier, la liberté de se dévouer ?

La seconde condition de la vie commune, c'est d'être un état de pauvreté, d'abnégation, de sacrifice.

Où, Messieurs, ce qui fait la force, la vie des communautés religieuses, c'est la pauvreté. L'âme qui vit, volontairement, dans les privations et le dépouillement, se fortifie contre l'orgueil et le sensualisme ; elle entretient le feu sacré, nourrit la vertu, l'humilité, le dévouement, la charité. Tant que les maisons religieuses conservent la pauvreté dans la vie commune, toutes les vertus austères de l'Evangile fleurissent sous sa garde. Si les biens se multiplient entre les mains du travail et du dévouement, c'est pour nourrir de nombreuses familles de pauvres, et, au jour des grands besoins, des populations entières, groupées autour du monastère. Si, quelquefois, les révolutions emportent ces institutions religieuses, comme on l'a vu en Allemagne, en Angleterre, en France, en Espagne, et, aujourd'hui encore, en Italie, vous les voyez se relever, après l'orage, avec une énergie nouvelle, retremées dans les vertus du Calvaire ! C'est là de l'histoire ancienne et moderne.

La liberté, la pauvreté et le dévouement, voilà les grandes forces de l'Eglise ! Eh ! que n'a-t-elle pas fait avec cette toute puissance ? Que d'institutions n'a-t-elle pas enfantées ? Est-il une seule souf-

france, physique ou morale qui n'ait vu s'élever, à ses côtés, une communauté religieuse pour la guérir ou la consoler ? est-il un besoin de l'âme, qui ne trouve là un asile et un repos ? Toujours sa charité se multiplie dans l'Eglise, comme les misères dans les sociétés. Toujours elle prend la forme, le caractère qui répond aux souffrances de chaque époque.

Non seulement l'Eglise a créé les monastères pour recueillir les âmes religieuses dans leur enceinte, et pour venir au secours des classes délaissées : mais elle a suscité, selon les besoins, des ordres de chevalerie pour défendre la chrétienté contre l'invasion de l'Islamisme ou de la barbarie, elle a même, au sein de nos cités, formé des sociétés qui tiennent le milieu entre la vie religieuse et la vie libre du monde ; dans certaines ville d'Europe, on trouve encore de ces phalanstères chrétiens où trois, quatre et cinq cents ménages groupés autour d'une église, peuvent goûter, selon leur attrait, les avantages de la vie commune avec la liberté de la vie privée.

Si, au moyen âge, et dans tous les siècles, l'Eglise a su répondre à tous les besoins, pourquoi ne pourrait-elle pas comprendre aussi les aspirations et les besoins de notre époque ?

Ah ! que le monde la laisse agir avec liberté, elle relèvera ses institutions séculaires et pourra les approprier à l'état des sociétés modernes. Il est surtout un premier service qu'elle leur offre et qui suffirait pour guérir une plaie profonde.

Aujourd'hui les familles redoutent ce que les patriarches et nos ancêtres attendaient comme une bénédiction. Dominés par l'égoïsme, rongés par le luxe, elles reculent devant les sacrifices qu'imposent l'éducation et l'établissement d'une nombreuse postérité. C'est là le mal de notre époque. Eh bien ! qu'on laisse partout à l'Eglise la liberté d'ouvrir des asiles nouveaux à ce trop plein de la société : elle prélèvera les prémices sur les enfants de la famille ; et ceux qui seront choisis s'estimeront les plus heureux : et la terre fécondée par le travail de la charité sera toujours assez riche pour nourrir ses enfants.

Si les doctrines sociales, agitées de nos jours, sont l'expression d'un véritable besoin, la religion entendra ces aspirations elle distinguera ce qui est réalisable de ce qui ne l'est pas. Toujours elle eut l'insigne bonheur de pressentir, dans chaque siècle, le besoin des peuples et d'apporter le secours attendu. Confions-nous à ses lumières et à son amour. A l'heure marquée par la providence, apparaîtra l'un de ces hommes que Dieu prépare aux grandes choses, qui sera l'homme de son époque comme les François d'Assise, les Dominique, les Ignace, les Vincent de Paul, furent

les initiateurs de leur siècle. Il créera, s'il en est besoin des phalanstères chrétiens, qui offriront à leurs heureux habitants l'abondance dans le travail, l'union dans la charité, avec l'espérance d'un bonheur plus complet dans une patrie meilleure.

#### IV.

De tous les pays le Canada est peut-être celui qui se trouve dans les conditions les plus favorables pour prendre l'initiative des grandes œuvres et des colonies chrétiennes.

Comme les anciens pays, il a reçu de ses fondateurs, et il a conservé dans sa vigueur l'esprit catholique sans lequel on ne fonde rien de solide. Il a de plus les avantages d'un pays nouveau où la terre ne peut manquer à ses habitants et se prête à toutes les tentatives du dévouement.

Permettez-moi, Messieurs, de jeter un coup d'œil rapide sur les institutions que la religion a fondées sur cette terre nouvelle. L'expérience du passé, l'activité féconde du présent, nous feront pressentir ce qu'elle peut préparer à l'avenir.

Permettez-moi, pour ne pas trop m'étendre, de ne considérer ici que les œuvres de Montréal : ce que j'en dirai peut s'appliquer à tout le Canada.

Les grandes institutions qui ont formé le Canada datent des premiers temps de la colonisation. L'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général pour toutes les souffrances des classes pauvres ; les Dames de la Congrégation pour l'instruction des jeunes personnes, le Séminaire de St. Sulpice pour l'éducation, pour tous les besoins paroissiaux, culte, églises, écoles, secours aux pauvres ; les Jésuites pour le ministère apostolique et l'éducation de la jeunesse ; toutes ces grandes institutions empruntées à la mère-patrie, ou créées dans la colonie par des personnes venues de France, furent grandement fondées en terres et en Seigneuries pour faire face à toutes les exigences.

Ces fondations en terres étaient sans doute de peu de valeur dans les commencements, mais à mesure que s'est multipliée la population les ressources se sont développées dans la même proportion. Depuis deux siècles elles remplissent noblement leur mission. Leur développement et leur durée révèlent les avantages de la vie commune.

Mais dans ces derniers temps la population du Canada a pris d'immenses développements ; Montréal devient une des grandes cités du monde ; la petite colonie se fait nation.

Placé à la tête de ce beau diocèse Monseigneur Bourget a compris que de nouveaux besoins demandaient des institutions nouvelles. L'évêché de Montréal, n'est pas dans les conditions des premières fondations il ne possède rien ; il est plus pauvre que la plus petite cure du diocèse. Mais Dieu a des ressources que le monde ne connaît pas. Plein de confiance dans la divine Providence Monseigneur appelle de la France les Révérends Pères Oblats pour le ministère apostolique dans Montréal et les missions des campagnes ; il invite les Révérends Pères Jésuites à reprendre dans le ministère apostolique et dans l'éducation, la mission que leur suppression avait un moment interrompue ; il prie les religieuses du Sacré Cœur d'apporter en Canada leur expérience dans l'éducation des jeunes personnes ; sous l'inspiration de son zèle, et au souffle de l'Esprit saint, d'autres institutions religieuses naissent et se développent sur ce sol fécond ; les religieuses des SS. CC. de Jésus et Marie à Longueil et à Hochelaga ; les sœurs de Ste. Anne à Lachine se multiplient avec une merveilleuse fécondité. Qui ne sent aujourd'hui l'à-propos de cette initiative ? qui n'apprécie les résultats obtenus et les progrès provoqués partout par une noble et sainte émulation !

Dans l'éducation élevée et dans l'instruction primaire, dans les œuvres de zèle apostolique et dans les œuvres de charité l'émulation est partout et souverainement utile. Si parfois de mesquines passions viennent se mêler au zèle, c'est un malheur pour l'âme étroite qui se laisse dominer par ce sentiment, mais un malheur qui tourne toujours au bien de la religion et de l'humanité.

C'est pour cela que l'Église féconde dans son sein et répand partout tant d'institutions diverses, qui s'animent et s'inspirent mutuellement un zèle toujours croissant, un dévouement toujours nouveau !

A mesure qu'une grande cité se développe, de nouveaux besoins se révèlent, et le zèle doit à tous secours et consolations. Monseigneur l'Évêque aperçoit dans sa ville épiscopale des misères physiques et morales que les premières fondations ne peuvent toutes embrasser. Il demande à l'Europe les PP. de Ste. Croix, les FF. de St. Viateur, et les FF. Hospitaliers de St. Antoine pour former des écoles commerciales et agricoles, pour instruire les aveugles et les sourds-muets, et pour recueillir sur la rue ces êtres abandonnés qui n'ont ni feu ni lieu.

Les Dames du Bon Pasteur viennent à son invitation ouvrir un asile aux tristes victimes du libertinage ; les sœurs de la Miséricorde naissent sous la même inspiration de zèle, pour relever et

régénérer les personnes malheureuses dont le monde a compromis l'honneur et l'avenir.

Les sœurs de la Providence se multiplient par la charité et répondent à l'appel de toutes les misères et de toutes les souffrances : Prêtres infirmes, sourdes-muettes, filles de service sans place, orphelins, malades à domicile ou dans des hospices, toutes les douleurs viennent s'abriter à l'ombre de cette charitable Providence. On est étonné de la multitude de ces œuvres, et pourtant il n'en est aucune qui ne comble un vide, qui ne réponde à un besoin créé par la misère ou les passions.

Ces œuvres si nécessaires ne sont pas fondées comme l'ont été celles qui datent du commencement de la colonisation ; la plupart sont même grevées de dettes. Créées par Monseigneur et par quelques familles catholiques, elles s'entretiennent par le zèle de personnes généreuses et de réunions de charité.

Dieu se plaît sans doute dans ces œuvres qui reposent sur la Providence, et développent tant de vertus dans les âmes. C'est une des gloires de la religion, et c'est une bénédiction pour la cité.

Cependant les œuvres utiles doivent assurer leur avenir, et laisser à la charité le soin de créer successivement les institutions nouvelles, qu'exigent, à chaque époque, de nouveaux besoins.

Mais comment fonder ces œuvres si nombreuses, si étendues ?

Dans les pays peuplés, les fondations ne se font qu'au prix d'immenses sacrifices : mais en Canada ne peut-on faire aujourd'hui ce qu'ont fait les premiers fondateurs de la Colonie ?

Le gouvernement possède un immense territoire qui attend le défrichement : ne pourrait-il pas concéder à chacune de ces œuvres un domaine de quelques milliers d'arpents ? Loin d'appauvrir le gouvernement, ces concessions provoqueraient et hâteraient la colonisation qui seule fait la richesse et la puissance d'une nation. Autour de chaque établissement se formerait rapidement une paroisse. Les hommes d'Etat qui prendraient cette initiative laisseraient une mémoire bénie dans les immortelles annales de la charité, et des œuvres qui grandiraient comme les premières fondations.

Supposons que les œuvres nombreuses des orphelins, des enfants abandonnés, des vieillards, des jeunes détenus, des vagabonds de l'hospice St. Antoine, s'établissent, chacune dans un vaste domaine, et ne conservent en ville qu'un simple dépôt qui déverserait son trop plein dans l'établissement de la campagne, ne verrait-on pas ces domaines se défricher graduellement selon les besoins et assurer des ressources croissantes pour l'avenir ?

Ce n'est pas ici le lieu de tracer le plan et l'organisation de ces établissements agricoles et charitables. Les institutions religieuses n'ont jamais manqué de l'intelligence pratique nécessaire à leurs œuvres. Stimulées par le besoin de développer leurs ressources avec leur population, elles imprimeront le mouvement à l'agriculture, et donneront l'exemple d'une exploitation bien entendue.

L'expérience d'ailleurs est un grand maître : d'heureux essais ont été faits dans cette voie. On a fondé en Algérie deux grands orphelinats qui sont en pleine prospérité ; on a même proposé au gouvernement d'étendre ce système de colonisation à tous les enfants abandonnés de la France.

On a également créé pour les jeunes détenus des colonies agricoles pénitencières. Celles qui sont placées sous l'influence religieuse ont un plein succès. Sur l'initiative de l'Empereur, la ville de Paris a formé à la campagne des établissements de convalescence, où les malades en état d'être transportés, recouvrent rapidement la santé et les forces pour le travail. Les hôpitaux des villes verront ainsi diminuer leur population qui refluera vers la campagne.

Mais comment doter à la fois le présent et l'avenir ? Les hommes d'Etat du Canada se feront gloire sans doute d'inaugurer la Confédération par une grande concession de terrains à des œuvres si populaires. S'ils refusaient cette gloire, ce serait alors à la charité de la recueillir. N'oublions pas que dans les *townships* (cantons), les terres se vendent à un chelin l'arpent ; un millier de piastres représenterait donc un domaine de cinq mille arpents. Cette fondation ne serait-elle pas une ressource plutôt qu'une charge ?

Dans la ville de Montréal le terrain nécessaire à un grand établissement de charité coûtera de dix à vingt mille piastres, et encore sera-t-il bien resserré : le bâtiment exigera une somme pour le moins égale. Supposons qu'on ne fonde en ville qu'un dépôt ; on applique la moitié ou les deux tiers de cette mise de fonds à un établissement agricole qui se développera selon ses besoins ; et c'est une œuvre fondée pour des siècles.

Les œuvres des jeunes détenus, des orphelins et des enfants abandonnés seraient parfaitement placées à la campagne, avec dépôt en ville.

Les enfants abandonnés sont aujourd'hui recueillis avec une tendresse maternelle par les sœurs grises ; mais il existe dans cette œuvre une lacune qui pèserait comme un reproche et un remords sur le gouvernement qui ne chercherait pas à y remédier. Dans tout le Canada il n'existe qu'un seul asile pour recevoir ces malheureux enfants : on les apporte à Montréal de Québec, de St.

Hyacinthe, de Toronto et des campagnes : ils arrivent mourants. D'après l'annuaire de 1863, 637 enfants ont été apportés et 602 sont morts. Ce chiffre a son éloquence, et malheur au chrétien qui n'en serait pas ému !

Ne pourrait-on pas établir dans tous les hôpitaux du Canada des dépôts où ces tristes victimes seraient reçues et soignées jusqu'à ce qu'elles puissent être dirigées sur l'établissement de la campagne ?

La vue de ces œuvres pour ainsi dire miraculeuses qui, depuis trente ans, ont été créées à Montréal permet de compter sur l'avenir. Dieu sait susciter des âmes dévouées quand il en est besoin ? Avec quel zèle de nombreuses et honorables familles ont secondé les vues et les œuvres dont Monseigneur a toujours eu l'inspiration et l'initiative ?

Les honorables familles d'Youville, Cotté, Gamelin, Viger, Quesnel, Cherrier ont une large part dans ces fondations et laissent une mémoire bénie dans les annales de la charité.

L'honorable famille de Monsieur Valois s'est fait une place à part par la magnifique fondation d'Hochelega.

Il est surtout un nom qui se trouve dans toutes les œuvres de charité, et à chaque page de l'annuaire. Ce nom, il n'est pas besoin de le prononcer, toute la cité le connaît, tous les pauvres le bénissent !

L'asile de la Providence, l'hospice St. Joseph, le Bon Pasteur, les sœurs de la Miséricorde, l'Hospice St. Antoine le nomment comme leur principal ou leur unique fondateur. L'église du Jésus lui doit le terrain sur lequel elle est bâtie. Le collège et le noviciat lui sont également redevables. Beaucoup d'autres œuvres sont soutenues par ses largesses : Dieu seul en a le secret.

Ce grand citoyen ne se révèle pas à la cité comme l'un de ses plus riches habitants. Il n'éblouit pas le monde par l'éclat de son luxe et de ses fêtes : et cependant il donne avec une munificence princière. Quel est donc le secret de cette grandeur dans la charité ?

Il a tiré du spectacle qu'il a sous les yeux un enseignement qui est devenu la règle de sa conduite. Il a vu que les jeunes gens de familles opulentes, trouvant leur place faite sur la terre et au soleil, traînent le plus souvent une vie stérile dans l'oisiveté les plaisirs et le vice, et préparent ainsi la ruine de leur fortune et l'opprobre de leur nom : et il s'est dit que ses petits-fils seront toujours assez riches s'ils sont vertueux ; qu'au lieu de travailler à leur léguer de colossales richesses, mieux valait leur assurer un solide héritage de foi, avec une fortune bénie de Dieu et de ses pauvres. Il a éprouvé la vérité de cette parole de l'éternelle

sagesse : *Cherchez d'abord le royaume des cieux et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.* Dieu a béni ses entreprises parce que la charité est intéressée dans ses succès. Il a vu tomber à ses côtés cent familles plus opulentes que la sienne, et à cette vue il peut se rendre le témoignage, qu'en plaçant une partie de ses biens dans les œuvres de charité, il a pris la meilleure assurance contre les événements et les revers de la fortune.

Dans une vie simple et occupée, il a trouvé le bonheur de la famille promis à la vertu : Dieu ajoute ce que, dans son humilité, il ne cherchait pas, la gloire la plus pure qui puisse récompenser un cœur chrétien,—la gloire d'avoir fondé et de laisser après lui des œuvres qui le loueront, et un nom que béniront tous les malheureux sauvés et consolés par ses soins.

Telles sont les grandes œuvres qu'a su réaliser, en peu d'années, la charité catholique, soutenue par le dévouement de quelques familles honorables de Montréal.

Si ces institutions parviennent à se fonder solidement sur de vastes domaines, elles présenteront l'image de la vraie communauté chrétienne. D'autres, suscitées par de nouveaux besoins, se fonderont à leur côté. Toutes les misères, toutes les souffrances y trouveront asile et remède.

Sous l'inspiration de la foi, des associations agricoles pourront un jour se former et réaliser d'une manière plus parfaite le phalanstère vainement rêvé par des utopistes incroyants. Mais qu'on n'oublie jamais le principe qui domine le monde moral. Si, au milieu des passions qui agitent le monde et vicient notre nature, rien n'est possible par les seules forces de l'homme, tout devient possible par la religion !

P. BERTRAND, S. J.

---

# IL FAUT CHANTER!

---

COUPLETS DÉDIÉS A L. PAMPHILE LEMAY.

Oui! tu l'as dit, barde de la souffrance,  
Il faut chanter pour adoucir nos pleurs!  
Sur tous les maux, fille de l'Espérance,  
La Poésie aime à semer ses fleurs.  
C'est qu'au delà des bornes de ce monde  
Les cœurs souffrants voudraient se rejeter :  
Écho des cieux, toi qui n'a rien d'immonde,  
Pour le malheur, poète, il faut chanter!

\* \* \*

Un souffle avide a passé sur nos têtes,  
Il va prêchant le culte du veau d'or ;  
L'homme s'épuise en de vaines conquêtes,  
L'autel du siècle est un lourd coffre-fort.  
Mais dans la foule où grandit l'égoïsme  
Que de vertus s'efforcent de lutter !  
Ah! tend la main à ce noble héroïsme :  
Pour ceux qui croient, poète, il faut chanter!

\* \* \*

Des jours fameux qui marquent notre histoire  
Dis-nous encore les grandes actions !  
Enfant du peuple enrichis sa mémoire,  
Donne-lui part à tes émotions !  
Le souvenir des travaux d'un autre âge  
N'est plus au sol qu'il ose désertier !  
Que tes leçons réveillent son courage :  
Pour ton pays, poète, il faut chanter!

\*\*\*

Je n'irais pas couper tes ailes d'ange  
Pauvre inspiré qui tremble au moindre vent—  
Rien ici-bas n'est exempt de mélange  
Mais l'art divin y triomphe souvent.  
L'âme enivrée aux accords de la lyre  
Rêve du ciel et cesse de douter :  
Suis dans son vol le muse qui t'inspire  
Toujours ! pour tous, poète, il faut chanter !

\*\*\*

Oui, mêle aux voix qui partent de la terre  
Ton chant d'espoir, d'amour et de pudeur !  
Du feu sacré garde l'empreinte austère,  
Seul il possède et donne la grandeur—  
Vers l'Éternel laissant monter la flamme,  
Du vrai, du beau, tu ne peux t'écarter.  
Ton idéal abreuve et ravit l'âme :  
Il faut chanter, poète, il faut chanter !

Montréal, Février 1867.

BENJAMIN SULTE.

---

# LA DÉBACLE DU ST. LAURENT

PRINTEMPS DE 1865.

---

## I

“ Avril ! aimable avril, que ton haleine est pure !  
“ Que de charmes nouveaux je trouve en ton murmure  
“ Quand elle enfile ma voile et berce mon esquif,  
“ Quand elle fait frémir le ruisseau fugitif,  
“ Quand elle vient jouer dans la chauve ramure,  
“ Secouer sur mon cou ma longue chevelure  
“ Ou rafraîchir mon front mouillé par le travail !  
“ Que ton soleil est chaud ! Il consume l'émail  
“ Dont l'hiver recouvrait nos champs et notre fleuve,  
“ Et promet à nos prés une parure neuve !  
“ Il ramène l'amour et l'oiseau sous nos cieux !  
“ Il rend à nos forêts leurs chœurs mélodieux !  
“ Il emplit les rameaux d'une sève abondante,  
“ Le cœur des jeunes gens d'une vigueur ardente !  
“ Avril ! avril ! ton souffle est plein de volupté !  
“ Tes matins et tes soirs, ô beau mois enchanté,  
“ Naissent dans l'harmonie et les flots de lumière !  
“ Avril, c'est toi qui viens égayer la chaumière  
“ Dont la bise d'hiver attristait le foyer !  
“ Avril, c'est toi qui fais sous ton souffle ondoyer  
“ Les flots du Saint Laurent redevenus dociles  
“ Quand tes feux ont fondu leurs cristaux immobiles.  
“ Hâte toi, mois d'amour, que je cueille une fleur,  
“ La première des bois, la plus fraîche en couleur,  
“ Pour orner les cheveux de ma jeune Henriette !  
“ Hâte toi que je berce en ma barque coquette,  
“ Sur les vagues d'azur du fleuve merveilleux,  
“ Celle qu'ont fait rougir mes pudiques aveux ! ”

## II

Ainsi chantait jadis, d'une voix douce et fière,  
 Sur les tranquilles bords du joli lac Saint Pierre,  
 Un fils du Saint Laurent, un barde jeune et bon  
 Doué du plus fatal mais du plus noble don ;  
 Et pendant qu'il chantait, son œil mélancolique  
 Suivait avec ivresse une scène magique :  
 C'était le Saint Laurent qui, las d'être captif,  
 S'agitait sur son lit comme un coursier rétif,  
 Secouait le fardeau de ses glaces massives,  
 En éclats scintillants les poussait sur ses rives,  
 Les broyait sur son sein avec un bruit affreux  
 Comme un bruit de volcan par un soir ténébreux,  
 Ou les trainait au loin dans sa fuite rapide,  
 Comme au fond des forêts un lion intrépide  
 Emporte les lambeaux de ces liens honteux  
 Qu'un dompteur osa mettre à son pied généreux.

## III

Les heureux paysans, pour mieux voir le spectacle  
 Qu'offrait en ce moment la soudaine débâcle,  
 Sur la rive des eaux venaient de toute part,  
 Et, par des cris joyeux saluaient le départ  
 De ces bancs de cristal dont l'attitude altière  
 Avait semblé braver la saison printanière.  
 Et des troupes d'enfants hardis aventuriers,  
 Intrépides marins ou valeureux guerriers,  
 S'élançaient à l'assaut des glaces menaçantes,  
 Qui venaient se heurter aux rives gémissantes,  
 Comme de vrais héros assaillent des remparts  
 Où de leurs ennemis flottent les étendards.  
 En voyant aux glaçons les enfants se suspendre,  
 En les voyant glisser, monter et redescendre,  
 Les mères pâlissaient, poussaient des cris de peur  
 Et rappelant leurs fils, les pressaient sur leur cœur.  
 On voyait accourir, riantes et gentilles,  
 Les cheveux enchaînés sous de molles résilles,  
 Les filles d'alentour aux regards inzenus.  
 Les beaux bras potelés tombaient à demi-nus,  
 Sur les replis moelleux de leurs larges jupons,  
 Sur leurs bouches jouaient des sourires fripons,  
 Leurs voix remplissaient l'air de notes argentines :  
 Elles semblaient ainsi de joyeuses ondines  
 Que le printemps rendait à leurs limpides eaux  
 Et qui cherchaient leurs nids au milieu des roseaux.

## IV

Mais, quelle est cette vierge à l'air doux et candide  
 Qui laisse sa compagne et va d'un pas timide

S'asseoir sur le vieux tronc d'un orme renversé ?  
 De quel touchant espoir son cœur est-il bercé ?  
 Quelle peine nouvelle ou quelle inquiétude  
 Lui font, quand tout est gai, chercher la solitude ?  
 La joie ou la douleur n'aiment guère le bruit.  
 Son regard attaché sur la glace qui fuit  
 De temps en temps se lève et se porte à la rive  
 Plein d'un trouble charmant et d'une ardeur craintive.  
 Quel est l'objet aimé dont le charme puissant  
 Peut enchaîner ainsi son regard ravissant ?  
 Est-ce toi, ô Léon ! toi, rustique poète ?  
 Et celle qui t'attend est-ce ton Henriette ?  
 Ah ! oui car je te vois le front tout radieux,  
 Diriger moins rêveur, ta course vers les lieux  
 Où la fille des champs est assise plaintive !  
 En te voyant venir ton amante attentive  
 A baissé son beau front où montait la rougeur,  
 A baissé ses cils d'or et son grand œil songeur !

## V

Pendant que jusqu'au loin les glaces ébranlées  
 S'agitaient, se tordaient sur les ondes gonflées :  
 Pendant que sur les bords les timides échos  
 Sortaient de leur silence au bruit des gais propos,  
 Au bruit des chants de joie et des éclats de rire  
 De tous ces paysans qui semblaient en délire ;  
 Pendant que mugissaient les glaces et les eaux,  
 Et que la tiède brise agaçait les rameaux,  
 Les amants épanchaient les secrets de leurs âme  
 Comme de jeunes fleurs épanchent leurs dictame.  
 Ils disaient en riant leurs soins un peu jaloux,  
 Se faisaient de nouveaux les serments les plus doux  
 Et se sentaient plus forts pour l'heure de l'épreuve.  
 Les parfums de la brise et l'aspect du grand fleuve :  
 La pureté des airs, les murmures, les chants  
 Les rayons du soleil irisant sur les champs  
 Les lambeaux argentés que l'hiver dans sa fuite,  
 Semblait n'avoir pas pu retenir à sa suite ;  
 Ce réveil vigoureux du monde tout entier  
 Qui semble un voyageur remontant son sentier  
 Après avoir dormi longtemps sur l'herbe dense,  
 Cette étrange vigueur et cette effervescence,  
 Qui circulaient partout venant tout ranimer,  
 Redoublaient dans leurs cœurs la puissance d'aimer,  
 Et la terre à leurs yeux paraissait retrécie !  
 Ils n'avaient pas assez pour s'aimer de la vie !  
 Ils sentaient quelque chose au fond de tant d'amour  
 Que ne pouvait donner le terrestre séjour !  
 La peur de voir finir une si pure ivresse  
 La tempérerait déjà par un air de tristesse.

Elevés en chrétiens ils savaient que le ciel  
 Donne seul un bonheur dont la coupe est sans fiel.  
 Leurs yeux se rencontraient et s'emplissaient de larmes ;  
 Leurs lèvres souriaient et des mots pleins de charmes  
 S'échappaient de leur bouche avec de longs soupirs.  
 Hélas ! pourquoi faut-il qu'au milieu des plaisirs  
 Il se glisse souvent une pensée amère ?  
 Est-ce pour avertir que tout est éphémère ?  
 Que rien ne doit durer dans ces mondes flottants ?  
 Que tout passe bien vite et nous en même temps ?

—Henriette, disait le sensible poète,  
 Ton amour est ma vie, et pourtant je regrette  
 De t'avoir inspiré de si suaves feux :  
 Je regrette le jour où mes chastes aveux  
 Ont fait naître soudain des roses sur ta joue ;  
 Je t'aime comme alors, et plus je te l'avoue,  
 Mais que sert de s'aimer si l'on ne peut s'unir,  
 Si le prêtre de Dieu ne doit pas nous bénir ?  
 Je suis bien pauvre, hélas ! et mon cœur désespère  
 De te voir volontiers partager ma misère.  
 Mon luth, ô mon amie, est mon unique bien ;  
 Le monde aime mes chants mais ne me donne rien :  
 Je ne ramperais pas d'ailleurs devant un trône,  
 Je ne chanterais point pour une vile aumône,  
 Et j'aime mieux rester à jamais indigent  
 Que de vendre ma lyre une pièce d'argent !"

—Par quel chagrin, Léon, ton âme est-elle étreinte ?  
 Pourquoi me blesses-tu par une injuste crainte ?  
 Partager ton destin, être pauvre avec toi  
 N'est-ce pas, ô Léon, mon seul désir à moi ?  
 L'or ne donne souvent qu'un bonheur bien futile :  
 L'amour et la vertu le donnent moins fragile.

—Mais pourrai-je chanter si je te vois souffrir ?  
 Mes accords désolés devront bientôt mourir.

—Oh ! j'unirai ma voix à ton accent suprême,  
 Et le monde dira qu'on pleure mais qu'on aime.

—Qui parle par ta bouche, ô charme de mon cœur ?  
 De tous mes vains discours ton amour est vainqueur  
 Je craignais de trouver ton âme résignée  
 Et par un autre amour peut-être dominée.

—Tu me blesses, Léon, par ce cruel soupçon.  
 Tribul est riche est fier, mais un méchant garçon.  
 Il insulte l'église et méprise le prêtre :  
 Son cœur est plein de fiel et son bras est bien traître :  
 La vengeance a pour lui les attraits les plus doux  
 Et s'il aime quelqu'un il est sombre et jaloux.

— Pardonne à ton ami ma sensible Henriette  
 Tu m'aimes, je le sais, d'une amitié parfaite.

.....  
 Mais regarde la-bas cet énorme rempart  
 Que forment les glaçons emportés au hasard ;  
 On dirait qu'un géant les entasse avec rage  
 Pour détourner le fleuve et noyer son rivage  
 Quels bruits ! quelles clameurs et quels mugissements !  
 Quels chocs et quels éclats ! quels vifs scintillements  
 Le soleil fait pleuvoir de ces informes glaces !  
 Comme on voit se dresser leurs immenses surfaces !  
 Et le fleuve profond s'arrête épouvanté ;  
 On dirait qu'à sa source il remonte irrité !  
 Son flot sombre et grondeur jusqu'à nos pieds s'élance !  
 Il couvre le rivage ! Il s'avance ! Il s'avance !.....  
 Adieu, mon Henriette, adieu, pardonne moi ;  
 Je vais joindre ma mère et calmer son effroi.

## VI

Saint-Laurent ! Saint-Laurent ! ô superbe rivière,  
 N'as-tu donc plus assez pour ton onde si fière  
 Du lit que Dieu lui-même a voulu te creuser ?  
 Pourquoi, fleuve orgueilleux, sur ton rivage oser  
 Jeter comme un lineux l'écume de ta lame ?  
 Es-tu donc aussi toi pris du désir infâme  
 D'agrandir ton royaume en volant tes voisins ?  
 Depuis quand ces verts prés et ces rians jardins  
 Sont-ils donc devenus comme une urne profonde  
 Où doit insolemment se dérouler ton onde ?  
 Pourquoi ta voix grossie a-t-elle tant d'horreur ?  
 Et pourquoi ton aspect répand-il la terreur ?

## VII

Cet air de paix profonde et d'allégresse pure  
 Qu'on voyait rayonner sur la brune figure  
 De tous ces paysans réunis près des eaux  
 S'effaca tout à coup au penser des fléaux.  
 Que pouvaient apporter ces ondes déchainées ;  
 La gaité déserta leurs âmes consternées ;  
 Ils laissèrent en foule et précipitamment  
 Le rivage où montait le terrible élément.

## VIII

Quand Léon pour aller vers sa mère inquiète  
 Eut laissé sur l'ormeau la gentille Henriette,  
 Elle resta pensive en face du tableau  
 Qui s'ouvrait devant elle étrange autant que beau :  
 Elle entendait encor dans son âme attendrie  
 Vibrer de son amant la voix noble et chérie.

## IX

Bien vite cependant le tumulte et les cris  
 Que poussent jusqu'au ciel les paysans surpris  
 L'arrachent aux douceurs de son aimable rêve ;  
 En voyant que tout fuit, honteuse elle se lève  
 Et tourne promptement ses pas vers la maison  
 Mais voici que soudain à travers un buisson  
 Jeté comme un rideau derrière le tronc d'orme,  
 Elle voit s'avancer une face difforme  
 Dont les yeux dilatés flambent d'un feu jaloux.  
 Elle n'entend qu'un mot : " malheur ! malheur à vous !"  
 Que lui jette au hasard une bouche en grimace  
 Pendant qu'un poing crispé se lève et la menace.  
 — " Tribul ! Tribul ! dit-elle, ô monstre, laisse-moi !"  
 Et rapide elle fuit toute pâle d'effroi.

## X

Quel spectacle inoui ! quel désordre ! quel trouble !  
 Tout s'agite partout ; le tumulte redouble !  
 Les braves paysans, émus, épouvantés,  
 Echangeant une plainte errent de tous côtés.  
 Les uns laissent déjà leur maison peu solide,  
 Emportant avec eux dans leur fuite rapide  
 Tous les objets divers qu'ils ont d'abord trouvés,  
 Et cherchent un refuge aux lieux plus élevés ;  
 Les autres, moins craintifs, à cette heure suprême  
 Attendent leur destin dans leur demeure même.  
 La mansarde leur offre un gîte bien étroit,  
 Et dont ils ne pourront sortir que par le toit,  
 Mais plutôt que de fuir ils en font leur asile.  
 De leur étable en sort la génisse docile,  
 La timide brebis et son agneau gentil,  
 Pour les faire monter sur le plus haut fenil  
 Avec le fier coursier qui hennit et piétine  
 Et le bœuf paresseux qui beugle et se mutine.  
 Les coqs battent de l'aile et chantent plus gaiment ;  
 Les chiens flairant le sol hurlent sinistrement ;  
 La jeune fille en pleurs jette une plainte amère  
 Et l'enfant étonné se cramponne à sa mère.  
 Au loin des bancs de glace étincelants et lourds  
 Avec un sourd fracas s'accumulent toujours.  
 Et le fleuve gonflé sur ses rives fécondes  
 Rejette avec fureur ses mugissantes ondes.  
 Les champs sont balayés par des torrents nouveaux ;  
 Les arbres sans feuillage élevant leurs rameaux  
 Au-dessus de ce lac au flot rapide et sombre  
 Ressemblent au vaisseau qui perd sa voile et sombre.  
 Comme après un naufrage, étendus sur les mers  
 Flottent au gré des vents mille débris divers.

Ainsi flottent partout dans l'immense prairie  
Mille objets emportés par le fleuve en furie.  
Et le soleil couchant jette en signe d'adieu  
Sur ce tableau lugubre un long sillon de feu.

## XI

Quel silence étonnant règne dans la nature !  
Pas un seul chant d'oiseau, pas un léger murmure !  
Au loin les bancs de glace, immobiles, pressés.  
Semblent de blancs rochers l'un sur l'autre entassés.  
Les eaux ne montent plus, le fleuve se repose,  
Est-il donc effrayé par les malheurs qu'il cause,  
Ou, reposé longtemps par un profond sommeil,  
Veut-il recommencer la lutte à son réveil ?  
Dans les prés, au-dessus de ces vagues étranges,  
On ne voit s'élever que les combles des granges  
Où se mêlent les cris de divers animaux ;  
Que les faites pelés des pommiers, des ormeaux,  
Et que les gais pignons des maisonnettes blanches.  
Des canots effilés ou des radeaux de planches  
Aux fenêtres des toits demeurent amarrés :  
C'est le dernier asile où viendront éplorés  
Les pauvres paysans chassés de leur demeure  
Et sur la nappe humide on voit fuir à tout heure,  
Au bruit de l'aviron qui plonge dans les flots,  
D'une maison à l'autre un de ces longs canots.

## XII

Mais quelle est donc là-bas cette fière nacelle  
Qui semble se cambrier sur l'onde qui ruisselle ?  
Quel est ce couple heureux qui se parle d'amour  
Sur l'élément perfide et sous les feux du jour ?  
O poète, c'est toi ! C'est toi, tendre Henriette !  
Aimez-vous ! aimez-vous ! nulle voix indiscreète  
Au vent ne jettera pas vos propos amoureux !  
En face du malheur, enfants, soyez heureux !  
L'amour est plus puissant entouré de ruines !  
La souffrance et l'amour font les âmes divines !...  
Aimez-vous ! aimez-vous ! Le bonheur, doux enfants,  
Est infidèle, hélas ! comme les flots mouvants !

## XIII

O soleil paresseux, tu caches ta lumière  
Et tu n'as pas fini ta course journalière !  
Vas-tu donc te coucher comme un vieux pèlerin  
Qui ne peut sans dormir achever son chemin ?  
Pourquoi ce voile noir dont tu couvres ta face ?  
Ce regard qui languit ? ce rayon qui s'efface ?

Pourquoi ton front brillant s'est-il donc obscurci ?  
 Et ton orbe orgueilleux tout à coup retréci ?  
 Naguère en descendant derrière nos montagnes  
 Tu souriais encore à nos fraîches campagnes ;  
 Tu ranimais nos bois par ta douce chaleur  
 Et rendais à nos prés leur charmante couleur !  
 O soleil paresseux, la terre est belle encore  
 Quand ton joyeux reflet l'illumine et la dore  
 Ne te hâte pas tant de prendre ton sommeil ;  
 Verse-lui jusqu'au soir ton feu pur et vermeil,  
 Chasse au loin devant toi cette nue au flanc sombre  
 Qui monte à l'horizon comme un spectre dans l'ombre  
 Et toi ne souffle pas, fraîche brise du soir !  
 Si les flots à ta voix venaient à s'émouvoir,  
 Si ton souffle agitait cette nappe mobile  
 Qui recouvre partout notre rive fertile,  
 Quels seraient nos malheurs ! quel serait notre deuil !...  
 Ah ! nos champs deviendraient un immense cercueil !

## XIV

Le soleil, dérobé par un épais nuage,  
 A laissé sur les eaux qui couvrent le rivage  
 S'étendre par degrés de ténébreux sillons ;  
 Dans les cieus grisonnants, quelques pâles rayons  
 Qui semblent en faisceau s'échapper de la nue,  
 Présagent que bientôt sur la campagne nue,  
 Un vent va s'élever violent, furieux.  
 Le front des paysans devient plus soucieux ;  
 Leur cœur saisi d'effroi bat avec violence ;  
 Les époux consternés échangent en silence  
 Un regard où la crainte est mêlée à l'amour ;  
 Les mères, les enfants s'en viennent tour à tour  
 S'agenouiller en pleurs devant la sainte image  
 De celle dont la voix dissipe tout orage :  
 O vierge, disent-ils, nous espérons en vous ;  
 Nous sommes vos enfants, Vierge, secourez-nous !”

## XV

Déjà l'ombre au ciel plane et le jour baisse vite ;  
 Sous l'haleine du vent déjà l'onde s'agite.  
 Les flots après les flots s'avancent menaçants,  
 Déracinent le tronc des arbres frémissants  
 Emportent au hasard les débris des clôtures  
 Et se heurtent aux toits avec de longs murmures.  
 O rivages aimés, naguère si joyeux,  
 Quel aspect désolant vous offrez à nos yeux !  
 Vous avez dépouillé vos vêtements de fête,  
 Et le printemps n'a pas couronné votre tête !  
 Vous êtes devenus pareils au lit profond  
 Où s'éclance, écumeux, un fleuve vagabond.

## XVI

La nuit ! voici la nuit, le front ceint de ténèbres !  
 La nuit avec des voix, des murmures funèbres !  
 J'entends de longs soupirs, de rauques hurlements !  
 J'entends d'étranges bruits, d'affreux gémissements !  
 Des plaintes, des clameurs qui montent jusqu'aux nues !  
 Désespoirs inouïs, angoisses inconnues !  
 Voix d'hommes effrayés appelant aux secours !  
 Voix de femmes pleurant les fruits de leurs amours !  
 Jeunes filles qu'étouffe une terreur amère !  
 Petits enfants en pleurs qui demandent leur mère !  
 Cris divers d'animaux qui pressentent la mort !  
 Vent qui souffle toujours et de plus en plus fort !  
 Sourds murmures des flots qui s'agitent et roulent !  
 Lugubres craquements des maisons qui s'écroulent !  
 Tout se plaint, tout gémit dans les ombres du soir !  
 Ce n'est partout, hélas ! que mort ou désespoir !

## XVII

O nuit pleine d'horreur ! O nuit épouvantable !  
 Lève ton voile noir et ton ombre implacable !  
 Laisse-nous contempler avec des yeux en pleurs  
 Ces désastres nouveaux, ces immenses douleurs ?  
 Qui te font tressaillir sur ton trône d'ébène  
 Et font pâlir le front de l'étoile seraine  
 Qui se cache d'effroi dans un ciel attristé !  
 Dieu ! que vois-je à travers la froide obscurité ?  
 Quels flots tumultueux au souffle des tempêtes  
 Agitent en hurlant leurs écumes crêtes  
 Comme des pins altiers tourmentés par le vent  
 Agitent les rameaux de leur faite mouvant ?  
 Ils mordent les lambris des maisons et des granges !  
 A leurs chocs répétés des voix, des cris étranges  
 Comme de sourds échos répondent tristement !  
 Voyez-vous ! voyez-vous sur le sombre élément  
 Ce toit démantelé qui s'ébranle et vacille ?  
 Il berce sur l'abîme une pauvre famille  
 Qui demande à grands cris un secours trop tardif.  
 Entendez-vous là-bas cet autre accent plaintif ?  
 C'est le suprême adieu d'une mère éplorée  
 A son fidèle époux, à sa fille adorée !  
 Trop faible pour laisser sa couche de douleur  
 Elle commande aux siens d'échapper au malheur  
 Qu'elle ne peut, hélas ! éviter elle-même.  
 Rien ne peut la sauver de ce danger extrême ;  
 Elle voit devant elle une effroyable mort,  
 Mais s'occupe d'eux seuls et tremble pour leur sort.  
 L'eau s'élève avec bruit vers son lit solitaire  
 Comme le sable autour d'un tombeau qu'on enterre !

Déjà le toit frémit, s'incline, et sur les flots  
S'écroute en étouffant ses suprêmes sanglots!

## XVIII

Là-bas ! là-bas ! O ciel qui luttent dans les ombres ?  
Quels sont de tous côtés, quels sont ces groupes sombres  
Qui se tiennent noués au faite des ormeaux ?  
Qui noyés à demi, cramponnés aux rameaux,  
Se ballottent au gré de la bise et des lames ?  
Des vieillards décrépits et d'adorables femmes,  
Des vierges à l'œil pur et de faibles enfants  
Ont confié leurs jours à ces gîtes mouvants !  
Ici l'arbre chargé d'une masse trop lourde  
S'incline lentement, pousse une plainte sourde  
Et rend les malheureux à l'abîme obscurci :  
Là c'est un faible enfant que de son sein transi  
Laisse tomber, hélas ! une mère épuisée !  
Et plus loin un vieillard dont la main s'est brisée  
En serrant les rameaux d'un cénéllier nouveau,  
Replonge dans les flots son crâne sans cheveux !  
Où vont-ils ? où vont-ils sur la mer furibonde  
Ces canots vacillants et tout remplis de monde ?  
Ce n'est plus au refrain des joyeuses chansons  
Que dans les flots obscurs plonge les avirons,  
C'est au bruit des sanglots et des plaintes funèbres !  
Où vont ces malheureux au milieu des ténèbres ?  
Ne vont-ils pas tout droit se heurter à l'écueil ?  
N'auront-ils pas aussi les ondes pour cerceuil ?  
O ciel ! protège-les ! c'est assez de victimes !  
Referme, Dieu puissant, ces horribles abîmes  
Que ton bras redoutable a laissés s'entrouvrir,  
Et que l'on voie encor ces rives reflleurir !

## XIX

O prière inutile ! en vain ma voix implore,  
Il faut une victime ! une victime encore !  
O Léon ! ô Léon ! réponds, où donc es-tu ?  
Que devient ton amour ? Que devient ta vertu ?  
Ton esprit égaré rêve-t-il d'harmonie ?  
Léon, n'entends-tu pas un râle d'agonie,  
Une plaintive voix qui va s'affaiblissant ?  
N'entends-tu pas Léon, un adieu saïssissant  
Que l'orage qui passe emporte sur son aile ?  
Que berce sur son sein la vague solennelle ?  
Ne vois-tu point ces bras qui se lèvent vers toi ?  
Ces regards suppliants pleins d'amour et d'effroi  
Que plongent dans la nuit une vierge mourante ?  
Pauvre Léon, c'est-elle ! elle ta tendre amante  
Qui se débat en vain, et, par un long effort  
S'épuise à repousser l'étreinte de la mort ?

Mais si tu n'entends pas sa douloureuse plainte,  
 Un autre la comprend : seul il vogue sans crainte  
 Au milieu des débris qui nagent sur les eaux,  
 Il aime la tempête, il rit de ces fléaux  
 Qui vont anéantir ces paysans superbes  
 Dont les lèvres pour lui n'avaient que mots acerbes.  
 Au bord de son canot il allume un fanal  
 Et s'avance en chantant un couplet infernal.

## XX

En face de la mort la vierge malheureuse  
 A saisi fortement d'une main vigoureuse  
 La branche d'un pommier qu'elle-même a planté ;  
 Elle soutient ainsi sur le gouffre irrité  
 Son visage souffrant, sa chevelure blonde  
 Que chaque brise incline et chaque flot inonde  
 De temps en temps sa voix s'élève dans les airs :  
 Mais aucun ne répond à ses sanglots amers.

## XXI

Est ce une illusion ? une barque s'avance !  
 A son humide proue un fanal se balance !  
 La vierge sent l'espoir remonter dans son cœur ;  
 Elle s'attache à l'arbre avec plus de vigueur  
 De crainte de périr tout près d'être sauvée.  
 La voilà ! la voilà ! la barque est arrivée !  
 Mais quel démon la guide ! il ouvre un œil brutal  
 Et sa bouche sourit d'un rire qui fait mal !  
 Alors dans sa terreur Henriette s'écrie :

—“ O Tribul, sauve-moi ! sauve-moi, je t'en prie ! ”  
 Et Tribul la regarde avec un air moqueur ;  
 Et son œil se remplit d'une fauve lueur  
 A la pâle clarté du fanal qui vacille.

—“ Par pitié ! sauve-moi ! ” reprend la jeune fille !  
 Et son bras fatigué glisse sur le rameau.  
 Toujours silencieux, son infâme bourreau  
 Voit sur l'arbre agité sa main blanche qui glisse,  
 Et dans son cœur pervers jouit de son supplice.

—“ Tribul ! Tribul ! pour Dieu ! je péris ! je péris ! ”  
 Et le monstre est muet : un étrange souris  
 Qui fait épanouir sa figure damnée  
 Répond seul aux sanglots de cette infortunée.  
 Il voit les flots émus soulever ses cheveux ;  
 Il voit se tordre en vain ses bras blancs et nerveux,  
 Sa main crispée étreindre avec douleur et force  
 La branche qui frémit et dont la rude écorce

Déchire à chaque instant et fait saigner ses doigts !  
 Déjà son front s'incline et sa bouche est sans voix :  
 Ses regards ébahis se couvrent de nuages ;  
 Son esprit voit flotter de sinistres images ;  
 Et le monstre impassible est là qui rit toujours,  
 Et pouvant la sauver, la laisse sans secours.  
 Il la regarde encor d'un œil sinistre et fauve :

—“ Jure d'être à moi seul, dit-il, et je te sauve ; ”  
 La vierge qui se noie en entendant ces mots,  
 Par un suprême effort élève sur les flots  
 Son front pâle et glacé d'où la vague ruisselle.  
 On voit se ranimer une vive étincelle  
 Dans ce regard mourant qui semblait ne plus voir,  
 Elle est charmante encor malgré le désespoir  
 Qui contracte et flétrit sa figure étonnée :

—“ Misérable ! ” dit-elle, et sa voix indignée  
 Dans l'écume des flots va se perdre et mourir.  
 Ses doigts endoloris commencent à s'ouvrir ;  
 Sa main n'a plus de force, elle glisse ! elle glisse !...

—“ Jure, dit le démon, je finis ton supplice ! ”  
 Tout est sourd à sa voix hors le vent qui gémit !  
 Mais la main de la vierge étroit l'arbre et frémit :  
 C'est le terme fatal d'une lutte effrayante !...  
 Une forme légère, indécise, ondoiyante  
 Se berce dans les flots soulevés par le vent.  
 Par moment le bourreau voit un bras suppliant  
 Qui s'élève vers lui du milieu de l'abîme ;  
 Mais bientôt tout s'efface, il ne reste qu'un crime !  
 Le barbare à rebul sans bruit s'éloigne alors  
 Et vogue poursuivi par un sombre remords.

## XXII

O Léon ! O Léon ! laisse pleurer ton âme !  
 Elle n'est plus déjà cette adorable femme  
 Dont la vertu touchante et le naissant amour  
 Payaient tes chastes feux d'un si tendre retour !  
 La mort a moissonné dès l'aube de son âge  
 La plus charmante fleur de ton joli village !  
 N'éveille plus les bois par tes chants réjouis !  
 Tes projets de bonheur se sont évanouis  
 Comme un songe au réveil et comme une fumée !  
 Ne la demande plus ta jeune bien-aimée !  
 Son corps charmant et pur gît au fond du torrent !  
 Elle a tourné vers toi son regard expirant !  
 Elle t'a demandé dans une humble prière !  
 Et seul un homme impur, un monstre au cœur de pierre,  
 Est venu souriant pour la voir expirer !  
 Le lâche ! le pervers ! il pouvait espérer,

En lui portant secours à cette heure suprême,  
 Te ravir à jamais celle que ton cœur aime ;  
 Mais détestant l'infâme et fidèle à sa foi,  
 Elle aima mieux mourir que de vivre sans toi !

## XXIII

.....  
 .....  
 " Juin répand sur nos bords les fleurs de sa corbeille,  
 " De suaves accents, dès que le jour s'éveille,  
 " Font retentir au loin nos bois mystérieux ;  
 " Sur les sillons fumants les insectes joyeux  
 " Se hâtent à poursuivre une facile proie ;  
 " Le papillon doré tend ses ailes de soie  
 " Et danse tout le jour dans un rayon de feu ;  
 " Le vaste Saint Laurent déroule son flot bleu  
 " Qui vient mourir sans bruit sur le bord du rivage ;  
 " L'air est plein de parfums, le ciel est sans orage,  
 " Mais mon cœur est plongé dans un amer chagrin !  
 " Je voudrais que le jour n'eût plus de lendemain !  
 " Ceux qui m'aimaient le plus m'ont laissé sur la terre  
 " Achever triste et seul mon chemin solitaire !  
 " Je cherche autour de moi les êtres regrettés.  
 " Que le ciel en un jour, hélas ! m'a tous ôtés !  
 " Partout je n'aperçois que ruines, désastres !  
 " La nuit est dans mon âme et mon ciel est sans astres !  
 " O rivage chéris, où sont ces toits riants  
 " Qui naguère brillaient au milieu de vos champs  
 " Pareils à des rubis au bord d'un diadème ?  
 " Pourquoi vois-je partout la face morne et blême  
 " De quelques malheureux qui pleurent comme moi ?  
 " L'aspect de l'avenir me fait trembler d'effroi,  
 " Roule, ô beau Saint-Laurent, roule calme et tranquille !  
 " Viens caresser nos bords de ta lame docile !  
 " Ta vengeance est parfaite, ô fleuve souverain !  
 " Mais réponds à ma plainte, et redis mon chagrin !  
 " Murmure comme moi dans ma douleur amère  
 " Le nom de mon amie et le nom de ma mère !  
 " Et quand je vais prier sur leurs humbles tombeaux  
 " Unis à mes accents le doux bruit de tes eaux ! "

## XXIV

Ainsi chantait Léon, et sa muse plaintive  
 Attendrissait l'écho de cette vaste rive  
 Bouleversée au loin par les flots du torrent.  
 Son œil se promenait, hagard, morne et souffrant  
 Sur les débris nombreux qui jonchaient les prairies,  
 Et cherchaient les lambeaux des demeures chéries

Où s'étaient, dans l'espoir, levés ses premiers jours,  
Où ceux de son amie avaient été si courts !  
Ensuite il regardait, le feu sous la paupière,  
Le grand fleuve endormi dans un lit de lumière,  
Et semblait demander à ses flots empourprés  
Ce qu'étaient devenus les êtres adorés  
Qui naguère habitaient près de lui ses rivages.  
Il cueillait dans les prés de jeunes fleurs sauvages.  
Ou, courant au jardin maintenant abimé  
Où la jeune Henriette avait accoutumé  
De cultiver des fleurs à la plus douce teinte,  
Il cherchait au milieu de cette triste enceinte  
Celles qui s'entrouvraient aux caresses du jour,  
Et venait les répandre, avec des pleurs d'amour,  
Sur deux cercueils voisins dans l'humble cimetière ;  
Et tombant à genoux, une ardente prière  
Où se mêlaient deux noms, deux noms mélodieux,  
S'échappait de son cœur et montait vers les cieux.

L. PAMPHILE LEMAY.

Ste. Émélie de Lotbinière, août 1866.

---

## A MA SŒUR.

---

Pourquoi le ciel met-il mes jours si loin des vôtres.  
VICTOR HUGO.

\* \* \*

O ma sœur, chaque jour mon âme te désire ;  
Au fond de ma pensée en tous lieux je te vois.—  
L'enfant au baiser pur, l'épouse au doux sourire,  
Ne font pas oublier les anges d'autrefois.

Hélas ! nos jours troublés ne coulent plus ensemble :  
Les miens sont emportés vers un but indécis.  
Mais, comme un frais rayon plonge dans l'eau qui tremble,  
Ton souvenir charmant traverse mes soucis.

De tes plus jeunes ans je garde souvenance.  
J'avais, quand tu naquis, vu sept printemps fleurir :  
Enfant, je t'ai montré les plaisirs de l'enfance,  
Et quels êtres bénis il nous fallait chérir.

Tu grandis : la raison à ton front déjà pâle  
Alors donna sa grave et calme expression....  
Ah ! trop tôt la douleur sur ce beau front d'opale  
Cruellement devait labourer son sillon !

Une sœur est un don du ciel comme l'épouse ;  
Dieu les met dans nos jours pour qu'ils nous soient plus doux.  
L'une de consoler les peines est jalouse,  
L'autre est l'ange d'amour qu'on adore à genoux.

Toi, toi, dans ton cœur d'or, toi, ma sœur, la première,  
 Tu reçus de mon cœur les confiants aveux,  
 Et parfois tu voulus, colombe-messagère,  
 Porter mes chers secrets, mes soupirs et mes vœux.

O doux ressouvenir d'anciens jours pleins de charmes !  
 Pleins de charmes pour moi, car ta jeune âme encor,  
 Redoutant de l'amour et l'ivresse et les larmes,  
 Dans un monde inconnu n'osait prendre l'essor.....

\* \*\*

Mais tombe, tombe, Oubli, sur ces scènes heureuses !  
 Le passé ne peut plus me sourire à présent.  
 La Mort, qui se repaît de larmes douloureuses,  
 A dans les pleurs noyé mon cœur en le brisant.

Oui, la Mort, la Mort sourde, aveugle, sans entrailles,  
 Un jour, heurtant le seuil, s'écria : Me voilà !  
 Et, jetant tout à coup sa grêle ombre aux murailles,  
 Fit fuir notre bonheur, fidèle jusque-là.

Hélas ! nous entourions à genoux notre père ;  
 Ses yeux près de s'éteindre à ses côtés cherchaient,  
 Sans rien voir ils cherchaient, toi, sans doute, ma mère,  
 Et nous, ses quatre enfants ; ses lèvres remuaient.

Pour mieux rasséréner sa paisible agonie,  
 On faisait à voix haute une prière à Dieu.  
 C'était une suprême et lente litanie.....  
 Soudain un grand sanglot la rompit au milieu.....

Au bruit des tristes pleurs et des saintes paroles  
 La chère âme défit ses liens doucement.....  
 Ah ! là-haut les martyrs, aux vives auréoles,  
 Ont conduit cette sœur au Christ, le Dieu clément.

\* \*\*

Maintenant la tristesse est dans nos deux demeures.  
 Si du moins nous avons pour nous tous un seul toit !  
 Si je pouvais sécher tes larmes quand tu pleures !  
 Si tu pouvais encor me presser contre toi !

Tu dis : " Seules ainsi, nos jours sont bien arides.  
 " Mais béni soit le ciel qui nous veut séparer !  
 " A tout foyer sans doute il est des places vides ;  
 " Chacun a ses absents et ses morts à pleurer....." `

—Oui, ma sœur, une peine est de peines suivie,  
 Comme un flot par des flots, c'est la loi d'ici-bas ;  
 Oui, tôt ou tard, le sort, désenchantant la vie,  
 Sème tombes, débris et ronces sous nos pas.

Pourtant, si vous vouliez, ô ma sœur, ô ma mère,  
 Dans l'ombre où nous pleurons les rayons renaîtraient ;  
 Même au flot débordant de notre coupe amère  
 Quelques gouttes de baume aussi se mêleraient.

A vous, à moi, l'absence allonge les semaines ;  
 Vous gémissiez, mon cœur soupire incessamment ;  
 Mille inquiets pensers ajoutent à vos peines,  
 Je sens partout le deuil de votre éloignement.

Eh bien ! mettons un terme à ce long ennui sombre !  
 Venez à mon foyer vous asseoir toutes deux.  
 Des anges du logis vous doublerez le nombre ;  
 Et nous redeviendrons ensemble presque heureux.

Le liseron charmant suspend ainsi ses branches  
 Quelquefois au-dessus d'un vieux seuil sans beauté,  
 Et, le couvrant soudain de ses larges fleurs blanches,  
 L'embellit pour le don de l'hospitalité.

ALFRED GARNEAU.

Terrebonne, mars 1867.

---

## LES RÉCOLLETS EN CANADA. <sup>1</sup>

---

### I

On est à démolir en ce moment l'église des Récollets et les restes du monastère y attenant. Avec ce vieux monument qui s'en va, notre ville perd un des derniers traits de sa physionomie d'autrefois, avec lui aussi va disparaître, croyons-nous, la dernière trace matérielle qui reste en ce pays de ces pieux enfants de St. François qui ont été les premiers apôtres de la colonie, et qui furent pendant un temps si activement mêlés à l'œuvre religieuse et civilisatrice que nos pères étaient venus accomplir dans la Nouvelle-France. Nous n'avons pas voulu laisser tomber les dernières pierres de leur asile, sans leur consacrer ici un pieux souvenir. Il conviendrait sans doute d'en conserver la mémoire dans des pages moins légères, mais d'autres s'en chargeront, je le sais ; pour moi je ne veux retracer que quelques traits de la modeste histoire de ces pieux missionnaires et de leur vieux couvent que l'on était habitué de voir vers l'extrémité sud-ouest de la rue Notre-Dame, et que l'on n'y verra plus.

Ils sont plus nombreux qu'on ne pense, ceux à qui les belles constructions qui vont s'élever là ne feront pas oublier de suite le vieux clocher de l'église, les toits à pic, les longues cheminées de l'antique monastère. Il y a d'abord tous ceux qui avaient l'habitude d'aller prier dans ce sanctuaire entouré de bruit et pourtant si recueilli ; puis, il y a ceux qui ont peine à se détacher du passé, ceux qui aiment mieux les vieux édifices que les neufs, ceux qui détestent l'uniformité des villes américaines, et enfin toutes les natures rebelles aux impiétements du positivisme. C'est à eux tous

<sup>1</sup> J'avais commencé ce travail avec l'intention de l'intercaler dans les Evénements du mois ; mais il a pris, presque sans que je m'en sois aperçu, des proportions telles qu'il a absorbé à lui seul tout l'espace disponible. C'est pourquoi je le donne sous le titre qui lui convient, espérant que, vu son actualité, il ne remplacera pas trop désavantageusement les Evénements du mois.

C'est le même travail qui vient d'être donné en Lecture à l'Institut Canadien-Français. (NOTE DE L'AUTEUR).

que nous dédions ce qui va suivre, afin que n'en voyant plus rien, on se rappelle au moins ce que c'était que l'église et le couvent des Récollets, et les titres qu'avaient à notre reconnaissance ceux qui y dormaient de l'éternel repos.

## II

C'était un ordre de moines très-puissant et très-répendu en Amérique, au commencement du dix-septième siècle, que celui des religieux mendiants de l'ordre de St. François d'Assise, surnommés Récollets, du mot latin *recollecti*, qui signifie recueillis. En 1612, fut formée en France la province de St. Denis de cet Ordre, qui a fourni au Canada ses premiers missionnaires. C'est dans l'Amérique espagnole qu'ils ont été le plus répandus. Dès 1621 il a été constaté qu'ils y avaient cinq cents couvents, distribués en vingt-deux provinces.

Chaque province était administrée par un supérieur appelé Commissaire, et l'on faisait choix en dehors de la communauté d'un protecteur important, soit laïque, soit ecclésiastique, auquel on donnait le nom de Syndic : M. de Frontenac fut longtemps le Syndic du monastère de Québec.

C'est en l'année 1615, au mois de mai, que les premiers Récollets au nombre de quatre arrivèrent en Canada. Il y avait déjà sept ans que Québec était fondé, et grâce à l'indifférence de la compagnie de marchands qui administrait alors la colonie, plutôt au point de vue de son intérêt commercial, que dans le but de répandre la foi catholique parmi les sauvages, aucun prêtre catholique n'y avait encore été vu. Champlain persuadé que l'établissement de Québec ne pourrait prospérer et se maintenir sans lui donner la religion pour base, alarmé d'ailleurs des querelles entre huguenots et catholiques, dont il était chaque jour le témoin, et attristé par le relâchement des mœurs qui avait fini par être la suite du défaut d'exercice public d'aucune religion, avait résolu de procurer des missionnaires à sa colonie. Sans se mettre en peine des obstacles que plusieurs des membres de la compagnie qui étaient Huguenots, pouvaient lui opposer, Champlain fort de ses propres convictions et des obligations formelles imposées à la compagnie relativement à la conversion des sauvages avait profité de son voyage en France, pour engager les Récollets à venir en Canada.

A en juger par la première impression que fit sur eux la nouvelle colonie, à leur arrivée à Québec, il était temps que les ouvriers évangéliques y fissent leur apparition. Le Frère Sagard nous en

donne une idée dans son joli et naïf langage : “ C’était dit-il, un spectacle digne de compassion d’y voir tant de désordres, et point du tout de conversion, ni d’envie de se convertir ; et néanmoins à voir les marchands, vous eussiez dit qu’ils n’ambitionnaient rien tant que la gloire de Dieu, le bien du pays et la conversion des sauvages.” Les messieurs de la compagnie firent d’abord quelques difficultés pour admettre les Récollets, mais elles furent bientôt applanies par le zèle et la fermeté de Champlain. On se mit de suite en frais de bâtir à l’endroit où se trouve aujourd’hui la basse-ville de Québec, une chapelle en bois. Deux des missionnaires restèrent là pour surveiller la construction de la chapelle, et les deux autres se rendirent de suite avec Champlain jusqu’au Sault St. Louis, résolus d’y passer l’hiver, pour se vouer le plus vite possible à la conversion des sauvages, en apprenant leur langue.

Le 25 juin 1615, la chapelle de Québec était terminée, et le Père Jean d’Olbeau y offrit ce jour là le saint sacrifice de la messe. C’était la première fois que nos saints mystères étaient célébrés en cet endroit. Aussi, dit le P. Leclercq : <sup>1</sup> “ Rien ne manqua pour rendre cette action solennelle autant que la simplicité de cette petite troupe d’une colonie naissante pouvait le permettre... s’étant préparés par la confession, ils reçurent le Sauveur par la communion eucharistique. Le *Te Deum* y fut chanté au son de leur petite artillerie, et parmi les acclamations de joie dont cette solitude retentissait de toutes parts, l’on eût dit qu’elle s’était changée en un paradis, tous y invoquant le roi du Ciel, et appelant à leur secours les anges tutélaires de ces vastes provinces.”

Ce passage des relations du bon missionnaire m’a paru exprimer d’une manière tellement saisissante les sentiments qui animaient les pieux fondateurs de Québec, lorsqu’ils y ont fait l’inauguration du culte catholique, que je n’ai pu résister au plaisir de le citer après l’avoir lu avec émotion.

Le Père Commissaire Denis Jamay et le Père Joseph LeCaron qui avaient accompagné Champlain au Sault St. Louis, chantèrent, eux, leur première messe à l’extrémité Est de l’Isle de Montréal, au bord de l’eau, à l’entrée de la Rivière des Prairies, <sup>2</sup> en présence d’un grand rassemblement de Sauvages “ avec toute dévotion, dit Champlain, devant ces peuples qui étaient en admiration de voir les cérémonies dont on usait et des ornements qui leur semblaient si beaux, comme étant choses qu’ils n’avaient jamais vues, car ces religieux sont les premiers qui y aient célébré la sainte messe.”

<sup>1</sup> *Premier Etablissement de la Foi*, tome 1<sup>er</sup>.

<sup>2</sup> Histoire de la Colonie Française, tome 1<sup>er</sup>.

Pour être scrupuleusement exact nous devons dire ici cependant qu'avant l'établissement de la colonie, la messe avait déjà été célébrée en Canada. Lors de son second voyage en 1535, Jacques Cartier avait à bord de ses vaisseaux deux chapelains, Dom Guillaume le Breton et Dom Antoine, et il constate dans la relation de ce voyage, que le saint sacrifice de la messe fut offert par eux dans l'Île-aux-Coudres, le 7 septembre 1535, jour de la fête de la Nativité de la sainte Vierge, qui tombait alors à ce quantième du mois. Le pieux historien de la Colonie Française en Canada, en rendant compte de ce fait, ajoute : " Et l'on dirait qu'en répandant alors les premisses des grâces qu'il destinait à ce pays, le Sauveur ait voulu donner une bénédiction particulière à cette île privilégiée, où l'on sait par une heureuse et constante expérience que la piété et la foi se sont conservées plus vives que partout ailleurs dans les environs."

### III

Dès la même année 1615, deux des missionnaires Récollets allèrent hiverner avec les Sauvages, l'un le Père Jean D'Olbeau à Tadoussac, pays des Montagnais, et le Père Joseph LeCaron suivit les Hurons dans leur pays. Le Père Commissaire Denis Jamay revint à Québec pour y administrer les sacrements aux catholiques, et le Frère Duplessis alla suivre la mission des Trois-Rivières, où le Père LeCaron avait déjà improvisé une maison et une chapelle, et célébré la sainte messe pour la première fois le 15 juillet 1615. Le poste des Trois-Rivières était alors très fréquenté par les Sauvages qui s'y rendaient en grand nombre, pour y faire la traite des pelleteries avec les Français; le Frère Duplessis crut l'endroit favorable pour travailler à l'éducation des enfants sauvages; dès l'année 1616 il y tenait une école. Le Père LeCaron en ouvrit une aussi à sa mission de Tadoussac. Nous ne croyons pas qu'on nous taxe de hardiesse, si nous avançons que ce sont là les premières écoles qui aient été établies dans la Colonie.

Au moyen d'aumônes qui leur furent envoyées de France, ils parvinrent à se construire un monastère et une chapelle en pierre, près de la rivière St. Charles, avec fortifications suffisantes pour être à l'abri des Sauvages, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui l'Hôpital-Général de Québec. Ce fut là qu'ils établirent en 1621 le siège de leur communauté.

En leur qualité de curés du pays ils y faisaient les fonctions du culte catholique et administraient les sacrements aux fidèles. Ils ouvrirent dans la même année les registres de baptêmes, mariages

et sépultures de la Colonie. <sup>1</sup> La première entrée sur le registre de Notre-Dame de Québec est celle du mariage de Guillaume Couillard avec Guillemette Hébert, et le premier baptême est celui d'Eustache Martin, fils d'Abraham Martin dit l'*Écossais*, Pilote, et de Marie Langlois, en date du 24 octobre 1621. Ce Martin souvent nommé *Maître* Abraham, avait obtenu concession d'une terre située en arrière du Fort, et c'est son nom qui est resté à la plaine où devaient se jouer plus tard avec tant d'éclat les destinées de cette contrée.

La chapelle fut dédiée d'abord à Notre-Dame des Anges, et à quelque temps de là ils la vouèrent à St. Joseph qu'ils choisirent en même temps pour patron de tout le pays.

Nous aimerions à suivre nos zélés Missionnaires chez les principales tribus sauvages qu'ils visitèrent, durant les dix années qu'ils furent seuls à promener à travers des obstacles de tout genre la croix et l'évangile parmi ces peuplades errantes; à faire voir de quelle utilité ils furent pour nous concilier les nations Sauvages, et pour nous ménager ces alliances qui plus d'une fois ont servi de rempart à la petite colonie; mais le cadre de cet écrit s'y oppose.

D'ailleurs, parfois impuissants à vaincre les préventions des Sauvages que les Français avaient déjà fort scandalisés, incapables faute de moyens de se les attacher et de les rendre sédentaires en leur faisant quelques largesses, sans cesse contrecarrés par les Huguenots qui s'ingéniaient à les harceler, les pauvres Pères ne réussissaient pas au gré de leurs désirs. Le Père Sagard s'en plaint sans détours :

“ Quelques bons français, dit-il, nous édifiaient beaucoup par leur conduite sage et honnête, mais les autres vivant comme des bêtes brutes et des athées empêchaient la conversion de ce pauvre peuple, et ainsi ceux qui devaient nous seconder dans son instruction étaient ceux-là même qui empêchaient et détruisaient le bien que nous nous efforcions d'établir.....

“ Il arriva même que pendant qu'un de nos religieux disait la sainte messe, à la traite, les Huguenots en vinrent jusqu'à chanter leurs marottes, ce qui avait l'air d'être fait pour l'interrompre et le contrarier. Ce n'était pas le moyen de planter la foi catholique dans ce pays, les chefs et les principaux étant contraires à cette même foi, mais plutôt d'établir parmi les sauvages une confusion de croyance. Si les catholiques avaient un prêtre les Huguenots

<sup>1</sup> Il est probable néanmoins qu'on avait dû en tenir avant cette date, mais comme ils furent détruits par un incendie en 1640, on fut obligé de les recomposer d'après les souvenirs conservés dans les familles, c'est ce premier registre qui existe encore et qui ne va pas au-delà de 1621.—Cours d'Histoire de l'abbé Ferland.

avaient un ministre, et pendant qu'ils s'échauffaient à la dispute, les sauvages de leur côté, scandalisés par ces querelles, restaient confirmés dans leur irreligion."

## IV

Sans se laisser abattre par les difficultés de la tâche qu'ils avaient acceptée, les Récollets firent appel à la Compagnie de Jésus, plus en position que la leur par son crédit à la Cour de tenir en échec la Compagnie des Associées, et aussi plus en état de suffire aux dépenses des missions chez les sauvages. En 1625, les Pères Lalemant, de Brébeuf et Masse, membres de la Compagnie de Jésus arrivaient à Québec pour partager avec les Récollets le fardeau et la gloire de leur apostolat.

Peu de temps après l'arrivée des Jésuites, il fut décidé d'envoyer du renfort au Père Récollet Nicolas Viel, qui était depuis deux ans en mission dans le pays des Hurons. Le Père de Brébeuf de la Compagnie de Jésus et le Père de LaRoche Daillon Récollet se mirent en route pour cette contrée éloignée, qui n'était autre que le Haut-Canada. Rendus aux Trois-Rivières, ils rencontrèrent des Hurons qui s'offrirent de les conduire dans leur pays. Ils allaient accepter cette offre, lorsqu'ils apprirent la mort du Père Viel. L'infortuné missionnaire ayant été prié par quelques Hurons de les accompagner au lieu de la traite, avait cru devoir profiter de l'occasion pour aller faire une retraite auprès de ses supérieurs. Il prit donc avec lui un jeune néophyte, s'embarqua dans un des canots hurons et la petite flotte se mit en marche. A l'extrémité Ouest de l'île de Montréal, le canot qui portait le Père Viel, au lieu de suivre la route ordinaire, entra dans la rivière des Prairies, et au lieu de faire *portage* pour éviter le rapide qui s'y rencontre, les Sauvages qui le montaient s'obstinèrent à sauter avec le canot ; le canot chavira dans le courant, le Père Viel et le jeune néophyte qui l'accompagnait s'y noyèrent. C'est de là que vient le nom de Sault-au-Récollet qui est resté depuis à l'endroit témoin de ce sinistre. Le Père Charlevoix qui le raconte attribue ce naufrage plutôt aux préventions des canotiers hurons contre le saint missionnaire et sa doctrine, qu'à une maladresse de leur part ; car il remarque qu'ils réussirent tous à se sauver et s'approprièrent tout ce qu'apportait avec lui le Père Viel, sans vouloir le rendre plus tard. <sup>1</sup>

Les Pères de Brébeuf et de LaRoche Daillon ne purent se rendre chez les Hurons que l'année suivante.

Les préventions avec lesquelles on accueillit les Pères Jésuites

<sup>1</sup> Histoire de la Nouvelle-France, tome I<sup>er</sup>.

dans la Colonie furent telles que, malgré l'appui de Champlain, ils ne purent, pendant quelque temps, obtenir l'autorisation des Associés de fonder un établissement à Québec, et furent obligés d'accepter pendant deux ans l'hospitalité des Récollets.<sup>1</sup> Sans cesse en butte aux tracasseries des Associés et de leurs employés, le zèle et les efforts des missionnaires réunis étaient loin d'opérer tout le bien qu'ils ambitionnaient de faire. La colonie se mit à languir, les sauvages commencèrent à la harceler : la guerre ayant éclaté sur ces entrefaites entre la France et l'Angleterre, les frères Kertk, Huguenots nés en France d'un père Ecossais, vinrent mettre le siège devant Québec, et s'en emparèrent au nom du roi d'Angleterre en 1629.

## V

Après ce désastre précurseur de tant d'autres, la petite colonie fut transportée en France et les missionnaires avec elle. Ce ne fut que trois ans plus tard, par la paix de St. Germain en Laye, que le Canada fut restitué à la France. La Compagnie de la Nouvelle-France, avait succédé dans l'intervalle à celle des Marchands. Le Cardinal Richelieu qui en avait la direction, entreprit de rétablir la colonie sur des bases exclusivement catholiques ; et les Pères Jésuites y furent cette fois seuls chargés du culte et des missions. Les Récollets qui avaient grandement à cœur de donner suite à leur œuvre du Canada, firent tous leurs efforts pour se faire agréer par la Compagnie. Soit que l'on craignît qu'astreints par leurs vœux à vivre d'aumônes ils ne fussent à charge à la Colonie, où que l'on jugeât plus commode de n'y avoir qu'un seul ordre de religieux, toujours est-il qu'ils ne purent y réussir alors. Le Père LeCaron en éprouva un regret tel que ses jours en furent sensiblement abrégés ; il mourut peu de temps après. Ce ne fut qu'en 1670 que les Récollets revinrent à Québec, ils y furent réintégrés dans la plus grande partie de leurs biens. Vers 1692, Monseigneur de Laval désirant établir l'hôpital général, acheta leur Couvent de la rivière St. Charles, ils acquirent en échange le terrain de la Place d'Armes de Québec, et c'est là que l'année suivante ils jetèrent les fondations de leur monastère et de leur église.

## VI

Devenus plus nombreux et favorisés par un don considérable qu'un particulier leur avait fait pour leur mission du Canada, ils

<sup>1</sup> L'abbé Ferland.

vinrent en 1680 fonder un établissement à Montréal. Ils firent en 1692 l'acquisition du spacieux terrain de la rue Notre-Dame, qui se trouve aujourd'hui compris entre les rues St. Pierre, Lemoine et McGill. C'est là qu'ils commencèrent de suite à bâtir leur couvent, et en 1706 ils jetèrent les fondations de leur église.

Ici, comme à Québec, les Pères Récollets exerçaient le saint ministère avec un zèle et un désintéressement qui ne se sont jamais démentis : les Frères Récollets, eux, recueillaient les aumônes, enseignaient le cathéchisme aux enfants, et tenaient dans la ville et les environs des écoles primaires où les jeunes gens du temps venaient puiser les élémens des connaissances utiles, et se former à ces vertus solides qui en ont fait des citoyens modèles et utiles, des gens heureux et contents de leur état. Ils répandaient parmi les pauvres, le produit des aumônes qu'ils recueillaient par la ville et les campagnes, ils visitaient les malades, veillaient auprès d'eux, ensevelissaient les morts, en un mot ils étaient partout où la charité le dévouement pouvaient trouver une occasion de s'exercer. Et, chose que ne contribuait pas peu à rehausser leur mérite, c'est qu'ils accomplissaient toutes leurs bonnes œuvres avec cette douceur et cette bonhomie qui sont les compagnes inséparables de la véritable humilité et de la charité sanctifiée. Aussi étaient-ils chéris et respectés par toute la population. On ne se contentait pas, dit M. de Gaspé dans ses Mémoires, de leur donner à pleines mains ; dans les campagnes les habitants les transportaient d'une paroisse à l'autre, et apportaient ainsi en se relayant, les produits de leurs quêtes jusqu'à leur couvent même.

Ils cultivaient ici, à côté de leur couvent, un vaste jardin dont les produits contribuaient pour une bonne partie à leur alimentation. Ce jardin était bordé du côté de la rue McGill, où s'élevaient alors les fortifications, par un magnifique verger ; une belle rangée d'ormes ornait la devanture de leur propriété, et projetait son feuillage et son ombre au-dessus de la rue Notre-Dame. C'est dans cette retraite, qu'ils s'étaient plus à embellir par leur industrie, et en y développant par leur travail les richesses de la nature, que les bons moines vaquaient aux exercices de leur ordre, et partageaient leur temps entre l'oraison, la récitation des offices et leur travail quotidien.

Ainsi vivaient les Récollets, se recrutant tantôt en France, tantôt dans la Colonie, et croissant en nombre à mesure que la population allait se développant. Leur communauté prospérait sans bruit, et sans secousse en faisant le bien.

Plus de soixante ans s'étaient écoulés de la sorte quand éclata la désastreuse guerre qui mit fin à la domination française en

Canada. Les Récollets durant cette guerre suivirent l'armée française en qualité d'aumôniers, et furent les témoins émus de ses misères, de ses prodiges de valeur et de ses revers. Un peu plus tard ils apprirent que les nouveaux maîtres leur défendaient de se recruter en Canada et de s'y perpétuer, et que ces biens qu'ils avaient légitimement acquis des deniers de leur communauté, et sur lesquels ils avaient appliqué les aumônes de leurs concitoyens reconnaissants, allaient devenir la proie du vainqueur; à la mort du dernier survivant de leur Ordre.

Impuissants à changer l'arrêt qui décrétait leur extinction en Canada, les pauvres Récollets durent s'y soumettre à leur grand chagrin, et au grand regret de toute la population française, qui allait perdre en eux des bienfaiteurs signalés, et dans leurs importantes propriétés, des biens qu'elle considérait à bon droit comme siens.

## VII

Une fois le calme rétabli plusieurs des Pères furent pourvus de cures, et les Frères reprirent leurs occupations d'auparavant; ils s'adonnèrent de plus en plus à l'éducation des enfants pauvres, et établirent des écoles dans plusieurs campagnes. Les dernières écoles tenues par les Frères Récollets, dont il soit fait mention, sont celles de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Verchères.

Quelques années après la cession du pays nos malheureux moines de Montréal eurent la douleur de voir leur couvent occupé en partie comme caserne, et leur église servir aux offices protestants des troupes.<sup>1</sup> Les membres de l'église presbytérienne-écossaise, se trouvant sans église pour l'exercice de leur culte, obtinrent aussi du Gouvernement la permission de s'en servir, avec réserve en faveur des pauvres Pères d'y célébrer leurs offices quand elle ne serait pas occupée.

En vertu de cette permission les membres de l'église presbytérienne-écossaise de cette ville s'y sont réunis pour leurs offices religieux jusqu'à la complétion de leur église de la rue St. Gabriel, qu'ils ont commencée d'occuper en 1692.<sup>2</sup> Les anciens de cette congrégation rapportent à ce sujet, que pour témoigner aux Pères Récollets leur reconnaissance des bons procédés dont ils avaient été l'objet de leur part, il leur donnèrent en abandonnant leur église une pipe de vin d'Espagne valant £6.5.0. et une boîte de chandelle du poids de 56 livres.

<sup>1</sup> *Le Mémorial de l'Education.*

<sup>2</sup> Hochelaga Depicta.

Petit à petit, un à un les Récollets disparurent, et le 2 septembre 1813 le dernier de ces Pères en Canada; le Père Louis-Jean, né Demers,<sup>1</sup> mieux connu sous le nom de Père Louis, mourut en cette ville dans la maison adjacente à son église, qui était encore tout dernièrement l'Asile des Orphelins. Il avait été relégué là depuis plusieurs années, et il y demeurait avec son frère, Récollet comme lui, appelé le Frère Alexis, et une de leurs nièces qui prenait soin d'eux depuis qu'ils étaient devenus vieux et infirmes.

Le Père Louis, à force de visiter les malades, avait acquis dit-on beaucoup d'expérience en médecine; comme il donnait ses remèdes gratis, et qu'il avait toujours soin de les assaisonner de bonnes paroles et des consolations de la religion, il était en grand crédit auprès des malades. On parle encore de ses onguents et de ses emplâtres, comme possédant une vertu miraculeuse. Homme de talents solides, d'un heureux naturel et d'un cœur compatissant, le Père Louis fut universellement regretté dans la ville.

Le Frère Paul, né Fournier, qui passe généralement pour le dernier Frère Récollet de Montréal, avait servi de bedeau au Père Louis dans ses dernières années. Il a tenu l'école dans la maison qui a servi depuis d'asile pour les orphelins pendant plusieurs années après la mort de son Supérieur c'était un fort mathématicien; quelques-uns de nos bons chantres d'aujourd'hui ont appris de lui le chant grégorien. Il est mort subitement le 15 septembre 1848, sacristain de la cathédrale de Montréal, à l'âge de soixante-et-dix-huit ans.<sup>2</sup> On a de lui à l'Evêché un portrait en pied dans son costume de Frère Récollet; c'est une belle peinture et en même temps une relique précieuse pour les amateurs des choses passées.

### VIII

Le monastère des Récollets de Québec a eu une fin plus tragique, mais cependant moins pénible à contempler que celle de son frère cadet de Montréal, il a été complètement détruit par un incendie le 6 septembre 1796.

“ Pendant quelques jours, à la suite de ce désastre, dit M. de Gaspé qui en fut témoin, on vit errer les pauvres moines près des ruines du monastère dans lequel ils avaient trouvé un asile contre la tourmente de la vie. Ils se promenaient tristes et pensifs près des voûtes où ils avaient espéré que leurs cendres seraient mêlées avec celles de leurs devanciers, qui avaient rendu tant de services à la Nouvelle-France.

<sup>1</sup> Natif de la paroisse St. Laurent, Ile de Montréal.

<sup>2</sup> *Le Mémorial.*

“ Un mois après on voyait à peine trois capuchons dans toute la ville de Québec ; les fils de St. François, dispersés dans toute la colonie, gagnaient paisiblement leur vie comme les autres citoyens. Ceux des moines qui avaient fait des études, comme le frère Lyonnais, prirent la soutane et furent ordonnés prêtres ; ceux qui avaient une instruction suffisante dirigèrent des écoles et les autres s'occupèrent de travaux mécaniques ou d'agriculture. Chose assez extraordinaire la langue empoisonnée de la calomnie ne chercha jamais à ternir la réputation de ces hommes vertueux.”

La cathédrale Anglicane et le Palais de Justice ont été construits depuis sur l'emplacement du monastère incendié. Le Père Berey, dernier Commissaire de l'Ordre reconnu par le gouvernement anglais, est décédé à Québec le 18 mai 1800.

Le Frère Louis, né Bonamy et originaire de l'Assomption, dernier survivant des Frères Récollets de Québec a fait jusqu'en 1840 l'écolè au faubourg St. Valier. Pendant plus de quarante ans, il a formé lui aussi parmi la classe ouvrière de Québec quantité d'hommes religieux, paisibles, industriels et contents de leur sort, toute une pépinière de bons citoyens et de braves familles. Sentant sa fin approcher, il voulut revoir avant de mourir ce qui restait du couvent de Montréal et son vieux et seul confrère le Frère Paul de l'Evêché. Ils versèrent d'abondantes larmes en se revoyant, passèrent quelques jours ensemble à l'Evêché à s'entretenir de leurs anciens confrères, des malheurs de leur chère communauté, de leur fin prochaine. Puis vint le moment du départ ; les adieux qu'ils se firent furent si touchants que c'était peine disent ceux qui en furent témoins de voir se séparer pour toujours ces deux bons vieillards. Le Frère Louis reprit tout pensif la route de Québec et mourut à quelques temps de là comblé d'années, aimé et regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

Le couvent des Récollets des Trois-Rivières, tombé comme ceux de Québec et de Montréal aux mains du gouvernement après la conquête, a d'abord servi de cour de justice et de prison pour ce district jusqu'en 1810, époque à laquelle l'église passa aux Anglicans qui l'ont toujours conservée depuis pour les exercices de leur culte, et le monastère proprement dit est devenu le presbytère anglican.

Ainsi s'éteignit l'Ordre des Récollets en Canada, deux siècles après y avoir inauguré le culte catholique et l'enseignement primaire. Notre population, en perdant ces bons religieux, a perdu une de ses classes d'hommes les plus utiles, et notre type national un de ses traits saillants. Je m'estimerai heureux si, par ce petit

travail, je puis contribuer un peu à leur assigner la place qui leur convient dans notre histoire.

Soit que les archives de leur communauté aient été brûlées lors de l'incendie du couvent de Québec, en 1796, ainsi que la plupart des antiquaires le croient, ou qu'elles aient été expédiées en Europe à la communauté-mère, comme cela paraît être l'impression des Messieurs de l'Evêché ; toujours est-il qu'elles n'ont pas encore été retrouvées en ce pays. Cela devra servir à faire excuser bien des lacunes inévitables qui se rencontrent dans ce travail.

Néanmoins pour ceux qui seraient curieux de savoir où j'ai puisé les renseignements qui m'ont servi pour écrire ce qui précède, et aussi pour en garantir autant que possible l'exactitude, je dois dire d'abord que c'est à M. le Principal de l'École Normale, l'Abbé Verreau, dont la réputation et l'autorité en histoire sont bien connues, que je suis redevable des renseignements qui concernent la fondation de l'établissement des Récollets à Montréal ; je lui en suis d'autant plus reconnaissant que ce sont ces renseignements même qui ont stimulé mon courage et m'ont fait élargir le cadre primitif de mon travail.

Pour les commencements de la Colonie, l'*Histoire de la Colonie Française* de l'Abbé Faillon, le *Cours d'Histoire* de l'Abbé Ferland, Garneau, Charlevoix et les auteurs précédemment cités m'ont servi de guides. C'est après la conquête surtout que le manque de renseignements se fait sentir, j'ai été assez longtemps arrêté à cette époque dans un brouillard impénétrable, et c'est le *Mémorial de l'Éducation* du Dr. Meilleur qui m'en a tiré. Dans ce livre précieux, l'ex-Surintendant de l'Éducation, en faisant l'histoire de l'enseignement en Canada relate à peu près tout ce qui se rattache aux Récollets comme Ordre enseignant ; et c'est là que j'ai trouvé la source la plus riche pour la période de leur histoire la plus rapprochée de nous. *Hawkins' Picture of Quebec* et *Hochelaga Depicta* par M. Bosworth m'ont été aussi d'un grand secours. Les *Mémoires de M. de Gaspé*, les notes du Commandeur Viger dans les *Servantes de Dieu en Canada*, les *Tablettes Historiques* du Professeur Bibaud m'ont fourni encore d'importantes lumières. Enfin je suis redevable aux anciens de plusieurs détails conservés par la tradition. A tous ceux qui m'ont aidé et éclairé, j'offre mes plus sincères remerciements.

Loin de moi la prétention de m'ériger en historien, je recon- nais volontiers que ce n'est pas là ma vocation. Ce que j'ai voulu faire ici c'est simplement de la chronique, et j'aime mieux renoncer d'avance à toutes les gloires du Panthéon des historiens que de m'exposer une seule fois à en subir les épreuves.

## IX

Pour revenir au monastère et à l'église des Récollets de cette ville, dont la disparition prochaine a été la cause de ce travail, il est bon de rappeler que nous en étions rendus au 2 septembre 1813, date de la mort du Père Louis. Comme ce Père était le dernier survivant de son Ordre, le gouvernement, en vertu du droit de confiscation qu'il s'était arrogé par la conquête sur les biens des Ordres Religieux dont il avait décrété l'extinction, devint dès lors le maître de l'établissement des Récollets de Montréal. Les troupes occupaient déjà, comme nous l'avons vu, une partie du monastère, elles continuèrent à l'occuper jusqu'à la fin de la guerre.

En 1818, le gouvernement désirant acquérir l'île Ste. Hélène pour y ériger des fortifications, proposa à l'honorable M. Grant qui en était propriétaire, de l'échanger contre l'établissement des Récollets et cette offre fut acceptée. Pour tirer plus avantageusement parti de ce vaste terrain, M. Grant y fit tracer la rue Ste. Hélène ainsi appelée du nom de l'île qu'il avait donnée en échange, la rue Lemoine du nom de la baronne de Longueuil, son épouse, et la rue des Récollets, en mémoire des anciens propriétaires du sol, puis disposa des emplacements qui faisaient face sur ces différentes rues. Restaient encore l'église et les bâtisses contigues qui n'avaient pas été entamées : les catholiques de la paroisse de Montréal à qui cette vieille relique rappelait encore alors ses anciens possesseurs, et tant de pieuses cérémonies dont ils avaient été les témoins, dans ce sanctuaire auquel étaient attachées une foule de grâces et de dévotions particulières, exprimèrent un vif désir d'en faire l'acquisition, et la Fabrique l'acheta de M. Grant moyennant la somme de £4,500. C'était pour le temps une somme considérable, mais on y tenait tellement, que le prix ne diminua en rien dans la paroisse la satisfaction d'avoir sauvé le vénérable monument de la destruction.

On trouve à ce propos dans la fameuse *Sabredache* du Commandeur Viger, le passage suivant qu'on me saura gré, j'espère, de citer en entier. Extrait de la *Sabredache* :

“ *Les RR. PP. Récollets.*—J'aime à placer ici, dit-il, quelques souvenirs sur ces bons Pères qu'une plume sentimentale et patriotique traçait en 1818 dans une feuille périodique de Montréal qui n'a eu que six mois d'existence.”

(Extrait de *l'Abeille Canadienne*, septembre 1818, page 160.)

“ *Eglise des Récollets.*—Une des circonstances les plus favorables

au développement de notre cité, est sans contredit l'échange que le gouvernement vient de faire du vaste et précieux terrain dit des Récollets contre l'île de Ste. Hélène. Déjà il en a été formé plusieurs lots, dont quelques-uns sont vendus et sur lesquels s'élèveront de beaux édifices avant le court intervalle de deux années. Ainsi va se trouver utilisée, au profit de la société, une étendue considérable de terrain, que l'on regrettait de voir sans emploi.

“ L'église des Récollets est néanmoins conservée au culte catholique. Plusieurs motifs nous le faisaient désirer. Celui que l'on paraît avoir eu principalement en vue, a été de faciliter aux habitants de l'ouest de la ville le moyen de vaquer à leurs devoirs religieux les dimanches et fêtes d'obligation. On sait que l'église paroissiale ne suffit plus aujourd'hui à l'affluence des fidèles, et peut-être s'est-on proposé de faire par la suite, de celle des Récollets une autre paroisse, ou du moins une succursale de l'église-mère. A ces considérations majeures se sont jointes quelques réminiscences auxquelles nous devons aussi la conservation de ce monument religieux.

“ L'ordre des ci-devant religieux de St. François, connus sous la dénomination vulgaire des Récollets, a fourni à cette colonie, dans le principe, des sujets également recommandables par leurs talents et leur piété. Cet ordre était alors plus utile qu'onéreux à la société. Tandis que les révérends Pères partageaient en certaines occasions, les travaux spirituels de nos prêtres, et qu'ils fournissaient des apôtres aux missions, les Frères veillaient auprès des malades indigents; ils ensevelissaient les morts; ils cultivaient cette terre demeurée oisive depuis l'extinction de l'ordre, et les produits étaient versés en grande partie chez les pauvres honteux; enfin ils se dévouaient les premiers pour arrêter les progrès d'un incendie ou d'un débordement; et la part de pain que leur faisaient nos pères, pour l'utilité de leurs services, ils prenaient du plaisir à ne la pas manger seuls. Or les cendres de ces bons religieux, confondues avec celles de quelques uns de nos ancêtres, reposent en paix dans l'église des Récollets: nous devons donc, à tous égards, attacher de l'importance à sa conservation. Nous en sommes redevables aux marguilliers de la paroisse de Montréal, qui, en achetant cette église et la maison adjacente, ont agi en bons citoyens et en hommes religieux; ils acquèreront un nouveau titre à nos sincères hommages; s'ils veulent bien prendre sous leur protection ces arbres plus que centenaires, échappés dernièrement à la hache destructive, et dont l'existence s'identifie avec tant de souvenirs plus ou moins mélancoliques, et qui par cela même ne nous en sont que plus chers.—HENRI MEZIÈRE.”

## X

Les beaux grands arbres pour lesquels M. Mezière implorait dans un langage si bien senti la protection des marguilliers sont tous tombés les uns après les autres comme tombent, hélas ! bien des choses en ce monde, sans qu'on en puisse accuser personne. Le dernier de ces représentants de la forêt primitive n'a été abattu que lorsque la maison voisine des Récollets à l'Est, a été construite il y a cinq ou six ans.

Ceci me fournit l'occasion de parler de l'*Orme* des Récollets de Québec, disparu il n'y a pas longtemps. Il y avait toute une légende sur cet arbre majestueux. On allait jusqu'à dire que Jacques Cartier, lors de son premier débarquement à Québec, s'était établi dessous avec ses compagnons de voyage ; nombre de relations du moins en faisaient remonter l'existence à plus de deux cents ans, ce que nous croyons sans peine, car il avait quatorze pieds et un pouce de circonférence.<sup>1</sup> Aussi tous les antiquaires de Québec, et ils y sont nombreux, protégeaient-ils avec amour ce vieux contemporain du fondateur de leur ville. Le 6 septembre 1845, pendant un fort coup de vent de nord-est, l'un des trois troncs dans lesquels se divisait le bel et mémorable *Orme* se rompit à l'endroit de sa bifurcation avec le tronc principal, à quelques pieds de terre, et il fallut abattre ce qui en restait de peur de quelque accident. Un fragment du tronc de trois pieds de hauteur avait été déposé à cette époque dans une des salles de la Société Littéraire et Historique de Québec où il a péri dans un incendie en 1854. Il y avait à Québec une autre relique de la forêt, c'était le *Frêne* des Ursulines conservé dans l'enclos du couvent de ces Dames depuis leur arrivée en 1639 ; il est tombé de vieillesse le 19 juin 1850. On disait alors à Québec en plaisantant, que le vieux *Frêne* des Ursulines était mort *catholique*, tandis que son contemporain, l'*Orme* des Récollets, devenu la propriété de la cathédrale anglicane, était mort *protestant*.

Une fois en possession de l'église des Récollets, la Fabrique de Montréal y fit faire les réparations nécessaires, car elle était, dit-on, en très-mauvais ordre, et l'on y continua les cérémonies religieuses auxquelles la population des environs était habituée.

En 1830, l'année d'après la bénédiction de l'église actuelle de Notre-Dame, l'ancienne église paroissiale qui existait depuis 1672, ayant été démolie, on en adapta le portail à l'église des Récollets qui fut en conséquence allongée d'une vingtaine de pieds. Ce

<sup>1</sup> *Le Canadien* du 10 septembre 1845.

portail en pierre de taille qui, comme plusieurs ont dû le remarquer, porte la date de 1725, avait été substitué à cette époque à la façade en pierre brute de la vieille église, par M. le Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, Messire François Vachon de Belmont, qui avait fait lui-même les frais de cet embellissement.

Les Irlandais catholiques l'occupèrent par la suite jusqu'au 1er juin 1847, date de l'inauguration de leur église de St. Patrice.

En 1845, l'intérieur de l'église des Récollets fut réparé à neuf par la Congrégation des hommes qui en a joui depuis jusqu'à la veille de sa démolition. Les appartements du couvent, depuis 1818, ont servi de salles d'école et d'orphelinat.

La Fabrique de Montréal, qui est fort endettée comme chacun sait, et qui ne tirait aucun revenu ni de l'église ni du couvent, avait résolu depuis un an de vendre le tout; et cette vente a été effectuée au mois dernier pour la jolie somme de \$85,000.<sup>1</sup>

Nous n'avons qu'un vœu à former en terminant, c'est que cette somme suffise pour longtemps à dégager la Fabrique de ses embarras financiers, et que la propriété des Récollets assouvisse pour plus longtemps encore les exigences que le commerce et la fureur des embellissements ont déchainées dans notre ville. Déjà plusieurs églises en sont disparues, en voici encore une qui s'en va : deux autres, et des plus chères à notre population, sont menacées. En vérité, c'est aller trop vite.

Une ville sans églises me paraîtrait une ville bien à plaindre, et je la croirais bien exposée aux orages de la colère céleste; conservons au cœur de la nôtre le peu de clochers qui lui restent, ce sont autant de flèches aimantées qui attirent sur elle les bénédictions du ciel et qui en éloignent la foudre.

S. LESAGE.

1 Avant de livrer possession de l'église, la Fabrique s'est réservé le droit d'en faire enlever la façade et l'intérieur; on a fait procéder à l'exhumation des corps. Les restes mortels des Récollets, faciles à distinguer de ceux des laïques, vû que suivant leurs réglemens, on les enterrait sans cercueils, enveloppés seulement du long froc de leur ordre, doivent être transportés dans la nouvelle église des Congréganistes, dédiée, comme celle des Récollets, à Notre-Dame des Anges.—S. L.